



Universiteit  
Leiden  
The Netherlands

**Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof**  
Bondéelle, O.D.

**Citation**

Bondéelle, O. D. (2015, May 13). *Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof*. LOT dissertation series. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/32972>

Version: Corrected Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/32972>

**Note:** To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/32972> holds various files of this Leiden University dissertation.

**Author:** Bondéelle, Olivier

**Title:** Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof

**Issue Date:** 2015-05-13

## **PREMIÈRE PARTIE : LA CATÉGORISATION DANS LE LEXIQUE WOLOF**

### **Introduction de la première partie**

L'objectif de cette première partie est d'esquisser un profil du lexique wolof en insistant sur la catégorisation des signes lexicaux, ce qui nous demandera d'exposer une partie de la grammaire. Les descriptions du wolof utilisent des termes comme « bases verbo-nominales » (Voisin 2002 : 10-11), « nomino-verbaux » (Perrin 2005 : 385-386) pour désigner des signes lexicaux qui peuvent fonctionner comme nom ou comme verbe. Le terme de « morphème transcatégoriel », utilisé par Robert (1999, 2003), fait référence soit à des signes lexicaux grammaticalisés, soit à des signes grammaticaux qui fonctionnent aussi bien dans le domaine nominal que dans le domaine verbal. La question de la catégorisation des signes, on le voit, est une question centrale dans l'abord de cette langue.

Le chapitre 1 identifie les catégories lexicales majeures du nom et du verbe, et discute la question catégorielle. Le chapitre 2 détaille les catégories nominales portées par les morphèmes de classes nominales, tandis que le chapitre 3 revient sur les constructions verbales.



## Chapitre 1. Catégories lexicales

### 1.1. Introduction du chapitre 1

Cette présentation ne se réclame pas d'une théorie particulière. Néanmoins, nous adoptons une terminologie considérée maintenant comme standard en typologie pour des notions générales comme celles de lexème, ou de morphème (cf. Shopen ed. 1985, Haspelmath et al. 2005). La notion la plus simple par laquelle nous débutons notre exposé est celle de signe linguistique.

L'identification des emplois nominaux ou verbaux des signes linguistiques du wolof n'est pas vraiment problématique : les critères flexionnels facilitent leur reconnaissance (cf. 1.3.). Mais la division des signes lexicaux en deux classes distinctes de lexèmes pose problème. Il est alors nécessaire d'examiner les données dans des constructions spécifiques (cf. 1.4.) pour se prononcer sur la question de la catégorialité. Nous donnons des arguments contre la vision précatégorielle (1.5.). Et nous terminons ce chapitre en présentant la catégorie des adverbes dont l'identification nécessite une discussion (1.6.). Présentons dans la première section (1.2.) l'organisation de la phrase simple, préalable à toute investigation.

### 1.2. L'organisation de la phrase simple

Nous nous contentons ici d'une notion intuitive de la phrase. Nous considérons qu'elle est un ensemble organisé (Tesnière 1959 : 11) de signes linguistiques combinés entre eux, véhiculant un contenu propositionnel (Creissels 2006, I : 12). Par « simple », nous entendons une phrase qui ne véhicule qu'un seul contenu propositionnel. Dans une phrase du français comme *cet homme est médecin*, il n'y a qu'un seul contenu propositionnel : 'quelqu'un exerce la profession de médecin'. Une phrase qui véhicule plus d'un contenu propositionnel est une phrase complexe, que nous ne décrivons pas ici. Par exemple, une phrase comme *cet homme qui est médecin utilise sa voiture pour son travail*, véhicule deux contenus propositionnels : 'quelqu'un exerce la profession de médecin' et 'quelqu'un se déplace en voiture'. Avant de présenter l'organisation de la phrase simple du wolof, il est nécessaire de

préciser la notion de signe linguistique puisque la phrase en est constituée.

### ***1.2.1. Signes lexicaux et signes grammaticaux***

Comme nous ne considérons ici que des signes linguistiques, nous omettons dorénavant l'adjectif « linguistique ». Nous définissons le signe (linguistique) par l'association d'une forme appelée aussi signifiant, d'un sens lexical ou d'une signification grammaticale appelés aussi signifié, et d'une combinatoire appelée aussi syntactique. Nous notons le signifiant *en italique*, le signifié 'entre guillemets droits' et le syntactique en indice. Mel'čuk (1993 : 117-120) a introduit la notion de combinatoire comme troisième composante des signes linguistiques, et il a proposé le terme de syntactique que nous adoptons. Nous précisons ce terme au chapitre 5, car la combinatoire du signe joue un rôle dans la détermination de son sens, et que le chapitre 5 est consacré à notre méthodologie de description du sens. Contentons-nous pour l'instant de noter que le signe est une association de trois composantes (forme, sens, et combinatoire).

Nous tenons dès maintenant à préciser ce que nous entendons par « combinatoire » dans ce travail. Nous lui donnons en effet un sens plus étendu que ce qui est traditionnellement admis dans la théorie Sens-Texte, élaborée par Mel'čuk et d'autres comme Polguère. Ainsi, Polguère entend le syntactique du signe linguistique, comme l'ensemble des « contraintes propres à ce signe qui limitent sa capacité de se combiner avec d'autres signes linguistiques et qui ne peuvent être déduites ni de son signifié ni de son signifiant » (Polguère 2003 : 37). Il donne l'exemple du signe français *sommeil*, qui se combine avec les signes *lourd* et *profond*, pour exprimer l'intensification, alors qu'il ne se combine pas avec le signe *grand* (\**un grand sommeil*). A travers cet exemple, on peut comprendre que la combinatoire est entendue comme une combinatoire non-libre, c'est-à-dire qu'elle est déterminée par des contraintes. Dans notre travail, nous incluons dans la combinatoire du signe la combinatoire libre, c'est-à-dire l'ensemble des propriétés qui lui permettent de se combiner librement avec d'autres signes linguistiques (Kahane et Gerdes, en prep.). Si nous prenons cette liberté, c'est parce que nous voulons tirer les conséquences de la définition du signe linguistique donnée plus haut. En restreignant la troisième composante du signe à la combinatoire non-libre, il faudrait admettre que certains signes linguistiques n'ont pas de syntactique. Prenons l'exemple de phrases qui sont des signes linguistiques, puisqu'elles associent une forme (l'ensemble organisé dans une suite linéaire), à un sens (le ou les

contenus propositionnels). Seules certaines phrases ont des contraintes de combinatoire, car seules des phrases comme *il faut en discuter* peuvent être subordonnées (*je sais qu'il faut en discuter*), alors que d'autres ne le peuvent pas (*Parfait !* est une phrase exclamative et ne peut pas être subordonnée : \**Je sais que parfait !*). On peut certes faire remarquer que peu de phrases du français sont similaires à *Parfait !*. Mais il nous semble important de n'exclure à priori aucun signe linguistique dans notre caractérisation de la notion de signe linguistique (association du signifiant, du signifié et de la combinatoire). Pour cette raison, nous incluons dans le syntactique du signe les propriétés de combinatoire libre. Du reste, notre attitude nous permet de distinguer plus clairement les signes qui ont le même signifiant et un sens équivalent, mais qui n'appartiennent pas à la même catégorie lexicale. Rappelons que c'est l'un des objectifs de ce premier chapitre (cf. préambule de cette partie et introduction de ce chapitre). Car la combinatoire libre des signes que nous analysons de manière privilégiée dans ce travail englobe la catégorie syntaxique du signe (un nom du wolof se combine librement avec des morphèmes de classe nominale par exemple). Ceci nous amène à opposer les signes linguistiques entre eux.

Les signes sont des entités diverses qui peuvent être opposées de différentes manières. Opposons ici un signe grammatical à un signe lexical. Les pronoms personnels sont des signes grammaticaux car la classe distributionnelle à laquelle ils appartiennent a un nombre fini d'éléments. Un signe qui a comme signifiant *machin* est en revanche un signe lexical car la classe à laquelle il appartient (celle des noms) n'est pas limitée à priori. Nous appelons un signe lexical comme *machin* un lexème.

Les signes lexicaux, comme les signes grammaticaux, peuvent certaines fois être analysés comme des signes complexes, composés de plusieurs autres signes. Ainsi, le pronom personnel *ils*, et le signe lexical *machins*, sont analysables en *il+s* (pronom de troisième personne plus le pluriel) et *machin+s* (le signe lexical *machin* plus le pluriel). Nous appelons *morphème* le signe élémentaire qui n'est pas analysable en d'autres signes. Ici, les trois morphèmes sont les trois signes *il*, *machin* et *-s*. Strictement parlant, il y a donc des morphèmes lexicaux, comme *machin*, et des morphèmes grammaticaux, comme *il* et *-s*. Pour différencier les signes lexicaux des signes grammaticaux, nous notons les signes lexicaux en PETITES CAPITALES, et les signes grammaticaux en *minuscules italiques*. Lorsque nous analysons un signe en morphèmes élémentaires, nous continuons à noter les morphèmes lexicaux en PETITES CAPITALES, et les morphèmes grammaticaux en *minuscules italiques*. Ainsi, nous notons la décomposition du signe lexical *machins*

en MACHIN+-s, et celle du signe grammatical *ils* en *il+-s*. En général, Les signes lexicaux sont nommés par le morphème lexical comme MACHIN. Si leur identification ne pose pas de problème en wolof, il faut juste signaler que la forme de citation du nom dans cette langue, inclut la notation du morphème grammatical de la classe nominale à laquelle le nom appartient. Pour les morphèmes grammaticaux, on utilise généralement un terme métalinguistique pour nommer le morphème, comme présent ou inaccompli, qu'on note en petites majuscules dans les gloses.

### **1.2.2. Les constructions**

Notre présentation de l'organisation de la phrase identifie des constructions qui réalisent la phrase. Une construction est une combinaison de signes, qui est elle-même un signe (Goldberg 1995 : 1, 4). Par exemple, une construction transitive du français comme *Pierre conduit sa voiture* est une combinaison des lexèmes PIERRE, CONDUIRE, VOITURE et de différents morphèmes (le morphème de troisième personne du singulier marqué par la forme /t/ sur le signifiant *conduit*, le morphème zéro de l'indicatif présent, le morphème du pronom possessif de troisième personne du singulier féminin, le morphème zéro du singulier sur le signifiant *voiture*). Cette combinaison est similaire à la combinaison des lexèmes COUTURIER, COUPER, TISSU et des morphèmes suivants : le morphème du déterminant défini au pluriel *les*, le morphème du déterminant défini au masculin singulier *le*, et le morphème de troisième personne du pluriel du présent *-ent* dans *les couturiers coupent le tissu*. Nous pouvons en déduire qu'une construction transitive est une combinaison de lexèmes et de morphèmes, dont le signifié est *grosso modo* 'quelqu'un fait quelque chose à quelque chose d'une certaine façon'. Nous notons une construction entre crochets [...], et les signes qui les composent par des variables X, Y et Z. Une construction intransitive est notée [X Y], et une construction transitive est notée [X Y Z]. Nous nous servons de la notion de construction pour identifier des positions syntaxiques des signes les uns par rapport aux autres, comme celles de tête syntaxique qui gouverne ses dépendants sujet et objet. Le terme de tête syntaxique désigne un signe ou une combinaison de signes ayant une position qui détermine les positions des autres signes ou groupes de signes dans l'ensemble syntaxique considéré (construction ou phrase), et qui détermine aussi les propriétés syntaxiques de cet ensemble dont il fait partie (Creissels 2006 : 20). Dans une construction transitive [X Y Z] du français, le signe ou la combinaison des signes qui instancie la



position de Y est la tête syntaxique. La tête dans cette construction assigne à ses dépendants les positions de X et de Z. Dans la phrase *les couturiers coupent le tissu*, la combinaison du signe lexical COUPER et des signes grammaticaux de la troisième personne du pluriel et du présent de l'indicatif est la tête syntaxique. Cette combinaison de signes détermine les fonctions et les positions des actants du signe lexical COUPER. La combinaison *les couturiers* a la position de sujet, alors que *le tissu* a celle d'objet. De plus, *coupent* détermine les propriétés syntaxiques d'une construction [X Y Z] : une construction transitive à trois positions. Ce n'est qu'une fois que nous aurons identifié les positions syntaxiques dans les constructions des phrases simples du wolof, que nous pourrons examiner si une classe de lexèmes occupe ces positions de manière stricte. C'est pourquoi notre analyse se fait en plusieurs étapes. Nous commençons par présenter des constructions dans lesquelles nous identifions les positions syntaxiques (1.2.3. à 1.2.6.). Puis nous identifions deux catégories lexicales du nom et du verbe (1.3.), et nous examinons la frontière qui délimite les deux classes de lexèmes (1.4.).

### ***1.2.3. Les constructions intransitive et transitive***

Une construction intransitive d'une phrase simple est illustrée par l'exemple (1) ci-dessous. Nous la représentons par [X Y]. En (1a), le lexème NELAW 'dormir' instancie la variable Y tandis que *fas wi* instancie X, ce qui montre que *fas wi* est une unité syntaxique. A ce stade, nous ne pouvons pas encore savoir si *wi* est un signe indépendant ou pas. Nous traitons donc la séquence *fas wi* sans présupposer qu'elle est un syntagme. Ce que nous savons en revanche, c'est qu'elle commute avec le nom propre OMAR en (1b). Nous préciserons sa nature au fur et à mesure. Notons enfin que dans cette construction [X Y], ce qui instancie Y est la tête syntaxique de la construction. Un test pour reconnaître qu'un signe ou une combinaison de signes est tête syntaxique dans une position donnée peut être de supprimer les autres signes instanciant les autres positions, et de vérifier que le signe choisi est apte à constituer la construction de référence. Dans l'exemple (1), les deux positions sont instanciées dans les énoncés (1a) et (1b) mais pas dans l'énoncé (1c). En (1a-b), le lexème NELAW 'dormir' instancie la position de Y. Celle de X est instanciée par *fas wi* en (1a) et par OMAR en (1b). La position de X peut rester vacante, comme dans (1c). Nous notons une position vacante dans une construction par le symbole  $\emptyset$ . La construction de (1c) est donc notée [ $\emptyset$  Y]. Nous savons que la tête syntaxique a la position de Y dans une construction intransitive du wolof car la position de X peut rester vacante,

mais pas celle de Y (les combinaisons [*fas wi Ø*] et [*Omar Ø*] ne sont pas des constructions intransitives. Le corrélat de ce constat est que dans une phrase simple du wolof, ce sont des formes comme *nelaw* et *nelawul* qui sont aptes à constituer des phrases à elles seules. Cela est du reste une conséquence de la définition de tête syntaxique (cf. 1.2.2.). Nous appelons ces formes des formes verbales, et nous les présentons en détail au chapitre 3. Nous appelons la position de X une position de dépendant, et la relation entre les deux positions X et Y est celle de gouverneur (Y) à dépendant (X). Nous déduisons de nos quelques observations que dans une construction intransitive du wolof, la tête syntaxique gouverne un unique dépendant qui le précède.

(1a)

fas w-i nelaw  
cheval CL-LOC dormir  
'le cheval dort'

(1b)

Omar nelaw  
Omar dormir  
'Omar dort'

(1c)

nelaw-ul-ø  
dormir-NEG-3SG  
'il ne dort pas'

Dans une construction transitive notée [X Y Z] comme en (2a), l'objet qui a la position de Z est postposé à la tête syntaxique. Dans l'exemple (2), *xale bi* a la fonction d'objet du verbe GIS 'voir'. Par ailleurs, l'objet ne peut pas précéder la tête syntaxique dans une construction transitive, comme cela est illustré dans l'énoncé (2b) par l'indication du symbole \* de l'agrammaticalité.

(2a)

Ablaye gis xale b-i  
Ablaye voir enfant CL-LOC  
'Ablaye voit l'enfant'

(2b)  
 \*Ablaye xale b-i gis  
 Ablaye enfant CL-LOC voir

Il faut encore signaler que des ajouts qui ont la fonction de circonstants sont généralement postposés aux compléments d'objets dans une construction transitive, comme cela est illustré par l'énoncé (2c). Leur présence ou leur absence ne change pas fondamentalement le contenu propositionnel de la phrase.

(2c)  
 Ablaye gis xale b-i ci kër g-i  
 Ablaye voir enfant CL-LOC LOC maison CL-LOC  
 'Ablaye voit l'enfant dans la maison'

Nous avons dit qu'une construction transitive est bâtie sur le schéma [X Y Z], dans laquelle ce qui instancie X est sujet, ce qui instancie Y est la tête syntaxique, et ce qui instancie Z est complément d'objet. Il faut encore ajouter la variable W succédant à Z et ayant le rôle de circonstant. Au lieu d'une suite de variables X, Y, Z W, nous pouvons représenter une construction transitive par le schéma [X Y Ω] dans laquelle la variable Ω est la suite formée du complément Z et du circonstant W. Ce schéma est aussi valable pour une construction intransitive, car une phrase comme *fas w-i nelaw* /cheval CL-LOC dormir/ 'le cheval dort' est aussi compatible avec un circonstant comme *ci kër gi*, dans la même position que pour une construction transitive.

Les énoncés que nous avons donnés jusqu'à présent illustrent des constructions dans lesquelles la tête syntaxique est instanciée par un lexème seul, comme NELAW 'dormir' et GIS 'voir'. Examinons maintenant des constructions dans lesquelles la tête syntaxique est un syntagme composé d'un lexème et d'un morphème de TAM (temps aspect mode).

#### **1.2.4. Les constructions avec TAM**

Les deux énoncés en (3a-b) illustrent des constructions avec des morphèmes d'aspect. En (3a), le morphème du parfait est postposé au lexème NELAW. Il est suffixé à *di-* et antéposé à NELAW en (3b). Nous appelons les syntagmes *nelaw na* et

*dina nelaw* des formes verbales, et nous les présentons en détail au chapitre 3. Les formes verbales se décomposent en morphèmes élémentaires. Ainsi, *dina* est composé du morphème *d-* que nous appelons prédicatif (cf. 1.4.2.), du morphème *i-* lui-même appelé morphème d'aspect inaccompli, et du morphème *-na* d'aspect accompli<sup>2</sup>. Nous pouvons décomposer la forme *di* ainsi car deux morphèmes commutent avec le morphème *-i*. Nous les présentons en 1.4.

(3a)  
 fas w-i nelaw na-∅  
 cheval CL-LOC dormir PFT-3SG  
 'le cheval a dormi'

(3b)  
 fas w-i d-i- na-∅ nelaw  
 cheval CL-LOC PRD-INAC-PFT-3SG dormir  
 'le cheval va dormir'

Les morphèmes de personnes qui marquent l'accord avec le sujet sont suffixés aux morphèmes de TAM, ce que montre l'énoncé (3c). Le morphème pronominal *-ñu* de troisième personne du pluriel est suffixé au morphème du parfait *na-*. La forme résultante *nañu* est un accord avec le sujet *fas yi* qui est au pluriel. C'est le morphème *y-* de classe nominale qui marque le nombre pluriel. Nous avons ainsi noté la position vacante du morphème de la troisième personne du singulier par le symbole ∅ dans les énoncés (3a-b).

(3c)  
 fas y-i nelaw na-ñu  
 cheval CL-LOC dormir PFT-3PL  
 'les chevaux ont dormi'

Retenons que les morphèmes de TAM occupent la position de tête syntaxique, et que des morphèmes de personnes peuvent leur être suffixés. Des quelques observations

<sup>2</sup> Nous distinguons deux séries de morphèmes de TAM car ces morphèmes n'ont pas la même combinatoire (cf. 3.4.). Des morphèmes d'aspects sont présents dans chacune de ces deux séries. C'est pourquoi un morphème d'aspect inaccompli peut se combiner avec un autre morphème d'aspect accompli. Ces deux morphèmes n'appartiennent pas à la même série.

que nous avons faites jusqu'à présent, il ressort que le tête syntaxique occupe la seconde position dans les constructions, avec ou sans TAM. D'autres constructions peuvent se combiner avec les constructions que nous avons présentées. Il s'agit d'une construction appelée emphatique du sujet. Avant de la présenter, arrêtons-nous sur ces constructions dites emphatiques.

### 1.2.5. Les constructions avec emphatique

Dans la littérature spécialisée sur le wolof, le terme d'emphatique est employé pour désigner plusieurs constructions. Nous reviendrons largement sur cette notion d'emphatique au chapitre 3, et nous discuterons notamment la terminologie. Nous en présentons ici deux, appelées emphatique du complément et emphatique du sujet. Ce terme d'emphatique désigne le fait qu'un élément de la construction est mis en relief par le locuteur. C'est une information communicative marquée par un morphème spécifique (cf. 3.3.). Dans l'emphatique du complément, l'élément mis en relief a la position postverbale. Mais il occupe la première place dans l'ordre linéaire. Autrement dit, le schéma d'une construction dite avec emphatique du complément est représenté par  $[Z \textit{ la } X \textit{ Y}]$ , dans laquelle ce qui instancie  $Z$  est soit un complément d'objet, soit un circonstant. Le signe *la*, qui est une copule, marque cette construction. Elle est utilisée notamment pour réaliser la construction de l'emphatique du complément. Et elle réalise une autre construction, dans laquelle la tête syntaxique est la combinaison de la copule, avec un signe lexical qui est nécessairement de catégorie nominale (cf. 1.2.6). Nous notons le signe *la* dans les gloses, par le terme de « copule », abrégé en COP (cf. (4b-c)). Pour l'instant, illustrons la construction  $[Z \textit{ la } X \textit{ Y}]$  avec l'exemple suivant. Prenons comme base une construction transitive avec un circonstant, illustrée en (4a). OMAR instancie X, et il est sujet de LEKK qui instancie Y, tandis que *yapp wi ci kër gi* instancie  $\Omega$ . Nous pouvons décomposer *yapp wi ci kër gi* en *yapp wi* qui instancie Z et *ci kër gi* qui instancie W.

(4a)

Omar	lekk	yapp	w-i	ci	kër	g-i
Omar	manger	viande	CL-LOC	LOC	maison	CL-LOC

'Omar mange la viande à la maison'

Le complément d'objet *yapp wi* comme le circonstant *ci kër gi* peuvent être emphatisés, comme l'illustrent les énoncés (4b-c).

(4b)

**yapp w-i** la O. lekk ci kër g-i  
viande CL-LOC COP O. manger LOC maison CL-LOC  
'c'est la viande qu'Omar mange à la maison'

(4c)

**ci kër g-i la** O. lekk yapp w-i  
LOC maison CL-LOC COP O. manger viande CL-LOC  
'c'est à la maison qu'Omar mange la viande'

Il faut noter que le sujet peut aussi être emphatisé, comme l'illustre l'énoncé suivant. C'est cette fois le morphème *a* qui succède à ce qui est emphatisé. Le schéma de cette construction emphatique est [X *a* Y Ω]. En (4d), c'est bien Omar qui est sujet, et le morphème *a* lui succède. Ce morphème est appelé emphatique et noté E dans les gloses.

(4d)

Omar **a** lekk yapp w-i ci kër g-i  
Omar E manger viande CL-LOC LOC maison CL-LOC  
'c'est Omar qui mange la viande à la maison'

La structure d'une construction dite de l'emphatique du sujet est très similaire à celle d'une construction avec TAM (cf. 1.2.4.), comme cela est illustré en (4e). Le morphème de l'emphatique *a* et le signe *dina* commutent. Cependant, les deux constructions peuvent se combiner.

La contribution de l'emphatique *a* à une construction comme [X *dina* LEKK] est équivalente à celle d'une construction comme [X LEKK] : *Omar a d-i-na-o lekk yapp w-i ci kër g-i* /Omar E COP-INAC-PFT-3SG manger viande CL-LOC LOC maison CL-LOC/ 'c'est Omar qui mangera la viande à la maison'. Lorsque les deux constructions [X *a* Y] et [X *d-* Y] se combinent, la construction [X *d-* Y] vient occuper la position de [X *a* Y]. La possibilité de les combiner incite à considérer que ce sont deux constructions différentes.

(4e)

Omar **d-i-na-ø**            lekk    yapp    w-i ci            kër    g-i  
 Omar PRD-INAC-PFT-3SG manger viande    CL-LOC LOC maison CL-LOC  
 'Omar mangera la viande à la maison'

Nous avons présenté ensemble deux constructions avec emphatique, car elles ont la même fonction, qui est de mettre en relief un élément de la phrase ayant une position syntaxique déterminée. Dans une construction d'emphatique du complément, ce qui est mis en relief est en première place linéaire. C'est le complément d'objet ou le circonstant. Dans une construction d'emphatique du sujet, le sujet garde sa première place linéaire. Enfin, dans une construction d'emphatique du complément, ce qui est emphatisé peut être indépendant et former une phrase. C'est une construction avec copule. Nous la présentons maintenant.

### ***1.2.6. Une construction avec copule***

Nous appelons copule un signe grammatical, qui se combine nécessairement à un lexème lorsque celui-là a la fonction de tête syntaxique (Pustet 2003 : 5), et qui peut être indépendant. Une construction avec copule du wolof est représentée par [X Y *la*], où le signe grammatical *la* est combiné au lexème qui instancie Y. C'est le signe *la* qui a la fonction de copule dans cette construction. En diachronie, ce signe peut être segmenté en un morphème *l-* de classe nominale (cf. chapitre 2.4.2.), et en un morphème d'emphatique. Mais en synchronie, aucun morphème ne commute avec celui de l'emphatique dans cette construction. C'est la combinaison des deux morphèmes qui a la fonction de copule. Dans les gloses, nous notons la plupart du temps le signe *la* par COP, à part au chapitre 3 où nous décomposons les signes grammaticaux dans les constructions verbales.

Dans l'énoncé (5a), le lexème FAS 'cheval' est répété et occupe ainsi les deux positions de X et de Y, de tête syntaxique et de sujet. Cet énoncé provient de notre corpus, mais cette construction est très courante avec deux lexèmes différents, et c'est pourquoi nous avons mis en regard du premier un second énoncé que nous avons nous-même produit.

(5a)

fas, fas **la-ø**  
 cheval cheval COP-3SG  
 'un cheval est (un) cheval'  
 (Cissé 403 : 1)

(5b)

góor g-i turist **la-ø**  
 homme CL-LOC touriste COP-3SG  
 'l'homme est (un) touriste'

Il faut considérer les lexèmes ici comme des noms. Ils se combinent avec les formes grammaticales qui ont des significations flexionnelles du nombre, comme l'illustrent les énoncés ci-dessous.

(5c)

fas w-i, **benn** fas la-ø  
 cheval CL-LOC un cheval COP-3SG  
 'un cheval est un cheval'

(5d)

góor **ñ-i** turist la-**ñu**  
 homme CL-LOC touriste COP-3PL  
 'les hommes sont touristes'

Dans l'énoncé (5c), le lexème FAS se combine avec le signe grammatical *wi* qui marque la classe nominale du singulier et la localisation proche. Le lexème GÓOR 'homme' se combine avec le signe grammatical *ñi* qui marque le nombre pluriel. D'autre part, les deux lexèmes dans l'énoncé (5d) commutent proprement comme l'illustre l'énoncé (5e). Nous en déduisons ainsi que les lexèmes FAS, GÓOR, TURIST sont tous trois nominaux dans ces énoncés. Nommons-les dorénavant par leur appartenance à la catégorie du nom. Nous pouvons noter au passage que le morphème de classe nominale du pluriel que nous avons utilisé pour le nom TURIST 'touriste' n'est pas le même que celui du nom GÓOR 'homme'. Nous développerons cet aspect au prochain chapitre.



(5e)  
**turist y-i góor la-ñu**  
 touriste CL-LOC homme COP-3PL  
 'les touristes sont (des) hommes'

Notons en (5e) que la copule *la* constitue un support morphologique pour des morphèmes de personne. Cela est du reste une conséquence d'une propriété de la copule qui est qu'elle occupe nécessairement la position de tête syntaxique. Nous aurons reconnu que ces phrases consistent à établir une équation d'équivalence entre deux entités. Cette équation se construit en wolof par une construction bâtie sur le schéma [X Y *la*]. Nous appelons cette construction équative. Nous nous écartons ainsi de la terminologie de Robert (2000) qui réserve l'attribut « équative » à la construction dite de l'emphatique du sujet (cf. 1.2.5.).

Il faut souligner que dans cette construction, le sujet n'est pas obligatoirement exprimé. Il est ainsi courant que la position syntaxique de sujet soit vacante. La réalisation de la construction est ainsi notée [ $\emptyset$  Y *la*]. A partir de l'énoncé (5b), nous pouvons ainsi en produire deux autres comme *góor g-i la- $\emptyset$*  / homme CL-LOC COP-3SG/ 'c'est l'homme' et *turist b-i la- $\emptyset$*  / touriste CL-LOC COP-3SG/ 'c'est le touriste'.

Nous avons identifié cinq constructions à partir desquelles nous pouvons extraire quatre positions syntaxiques : celle de sujet que nous avons symbolisée par X, celle de tête syntaxique que nous avons symbolisée par Y, celle de complément que nous avons symbolisée par Z, et celle de circonstant que nous avons symbolisée par W. Il nous reste maintenant à déterminer si des classes de lexèmes peuvent être déterminées en fonction des positions qu'ils occupent dans ces constructions. Nous nous limitons dans les trois sections suivantes à identifier les noms et les verbes en fonction des positions de X, Y et Z. La position qui identifie la classe d'adverbes est examinée en 1.6.

### 1.3. Identification des catégories lexicales du nom et du verbe

Notre objectif dans cette section est non seulement d'identifier les emplois nominaux et verbaux des lexèmes (1.3.1.), mais aussi d'examiner si les noms et les verbes peuvent occuper les mêmes positions syntaxiques dans les constructions que nous avons présentées à la section précédente (cf. 1.2.2. à 1.2.6.). La liste des critères

pour identifier les catégories lexicales est bien synthétisée par Croft (1991), Hengeveld (1992), et discutée par Beck (2002). Nous présentons ici deux critères pour identifier les emplois nominaux et verbaux des lexèmes du wolof : un critère flexionnel qui teste la compatibilité des lexèmes avec des morphèmes spécifiques, et un critère distributionnel qui teste les positions des lexèmes nominaux et verbaux (Sauvageot 1965, Diagne 1971). Commençons par le critère flexionnel.

### ***1.3.1. Critère des catégories flexionnelles***

Il s'agit ici d'examiner si les morphèmes qui marquent des catégories flexionnelles comme le nombre ou le TAM (temps aspect mode) constituent des paradigmes propres aux noms et aux verbes. Le temps est une catégorie flexionnelle du verbe en français comme dans beaucoup d'autres langues, mais pas du nom. Le critère flexionnel est ainsi pertinent pour identifier une catégorie lexicale. Il nous suffira d'un exemple pour faire une distinction de deux catégories flexionnelles du nom et du verbe du wolof.

(6a)  
 nit        **ñ-i**        [...] gis na-ñu ko  
 personne CL-LOC [...] voir PFT-3PL 3SG  
 'les gens [...] l'ont vu'  
 (Diagne 2005, *Saint-Louis, Mai 1977* : 6b)

(6b)  
 nit        k-i        **d-i-na-ø**        ko gis  
 personne CL-LOC PRD-INAC-PFT-3SG 3SG voir  
 'la personne le verra'

Dans les énoncés (6a-b), le lexème GIS se combine avec *nañu* en (6a) et *dina* en (6b) qui marquent les catégories du TAM et de la personne. Le lexème NIT se combine avec *ñi* en (6a) et *ki* en (6b) qui marquent le nombre et la définitude (par la position postposée à NIT, cf. chapitre 2). Remarquons que les lexèmes GIS et NIT ne varient pas, et qu'ils ne se combinent pas aux mêmes morphèmes, dont le signifiant varie. (forme *nañu* de la troisième personne du pluriel du parfait *versus* forme *dina* de la troisième personne du singulier du futur ; forme *ñi* du pluriel *versus* forme *ki* du singulier, cf. chapitres 2 et 3 pour une description de ces morphèmes).

Nous venons d'identifier deux catégories flexionnelles (le nombre et le TAM), marquées par des signes grammaticaux, et se combinant à deux types de lexèmes. Nous en déduisons l'existence de deux catégories lexicales. L'une - la catégorie nominale - se caractérise notamment par sa compatibilité avec la catégorie flexionnelle du nombre. Tandis que l'autre - la catégorie verbale - se caractérise par sa compatibilité avec les catégories flexionnelles du TAM. Ce test flexionnel permet à lui seul d'identifier des emplois nominaux et verbaux d'une forme unique qui peut être soit verbale, soit nominale. L'exemple (7) ci-dessous l'illustre. Dans l'énoncé (7a), la forme *dëkk* est combinée à *dinay* qui marque le TAM. La forme *dëkk* a donc ici un emploi verbal.

(7a)  
 ndax jaan d-i-na-ø-y- **dëkk** ci gargamoose  
 est-ce que serpent PRD-INAC-PFT-3SG-INAC habiter LOC figuiers de Barbarie  
 'est-ce que le serpent habite dans des figuiers de Barbarie'  
 (Diouf 2003, DÈKK)

Dans l'énoncé (7b), la même forme *dëkk* a un emploi nominal car elle est combinée à *bu* qui marque la catégorie de la qualification. Le signe *bu* est composé du morphème élémentaire de classe nominale dont nous avons parlé (cf. 1.2.3.) : c'est ici le morphème *b-* ; et du morphème *-u* lui aussi élémentaire que nous appelons « relateur ». Nous présentons la construction de la qualification qui réalise cet énoncé en 1.4.3. plus bas.

(7b)  
 Kawlax **dëkk** **b-u** rey la-ø  
 Kaolack village CL-REL être grand COP-3SG  
 'Kaolack est une grande ville'  
 (Fal et al 1990 : DÈKK)

Il faut noter cependant que certains morphèmes se combinent aux nominaux et aux verbaux du wolof. Autrement dit, certaines catégories flexionnelles sont communes aux catégories lexicales du nom et du verbe. Nous présentons ci-dessous des morphèmes que nous appelons localisateurs, et le morphème dit du présentatif, qui marquent la catégorie de la localisation.

### 1.3.2. La catégorie de la localisation

Dès 1965, Sauvageot a noté que la localisation spatiale dans le syntagme nominal en wolof est marquée par le couple de morphèmes *-i-* /*-a-* suffixés au morphème de classe nominale (Sauvageot 1965 : 77-80). Mais c'est Robert (1998) qui fait justement remarquer que ces morphèmes ont une fonction similaire dans des syntagmes verbaux. L'emploi de ces morphèmes dans les catégories nominales et verbales est remarquable dans cette langue. Donnons-en un exemple à l'aide d'un seul énoncé qui montre leur emploi dans les syntagmes nominaux *manjaago<sup>3</sup> ba* et *ca pom ba* ainsi que dans le syntagme verbal *nga daanu* en (8a). Nous pouvons reconnaître dans les syntagmes nominaux le morphème *b-* de classe nominale. Le morphème *-a* lui est suffixé. Dans le syntagme verbal, le morphème *ng-* qui est un auxiliaire est appelé présentatif. Il est antéposé au lexème verbal, comme les morphèmes de TAM que nous avons vus (cf. 1.2.3.). Contrairement à eux cependant, le morphème du présentatif n'est pas indépendant. Un morphème qui marque la localisation lui est nécessairement suffixé, comme ici le morphème *-a*.

(8a)  
 manjaago **b-a** **ng-a** daan-u **ca** pom **b-a**  
 manjak CL-LOC PRS-LOC tomber-MOY LOC pont CL-LOC  
 'le manjak est tombé à hauteur du pont'  
 (Cissé 2006, 232 : 11)

Ce morphème *-a* commute avec le morphème *-i* qui marque aussi la localisation, comme en (8b). Cette commutation est effective simultanément dans les syntagmes nominaux et verbaux. Le morphème *-i* marque une localisation spatiale proche tandis que le morphème *-a* marque une localisation plus éloignée. Nous avons rendu cette distinction en traduisant le syntagme nominal *ci pom bi* par 'sur le pont', comme si le locuteur était proche. Notons cependant c'est le localisateur *-a* qui est nécessairement employé lorsqu'il précède le morphème *ng-* du présentatif. Ce dernier morphème est lui aussi compatible avec un syntagme nominal seul. Ainsi, un énoncé comme *manjaago b-a ng-i fi* /manjak CL-LOC PRS-LOC LOC/ 'le manjak est ici' est grammatical et même courant.

3 Le nom MANJAAGO désigne une population du sud du Sénégal, en même temps que les personnes qui parlent la langue du même nom.

(8b)  
 manjaago **b-a** **ng-i** daan-u **ci** pom **b-i**  
 manjak CL-LOC PRS-LOC tomber-MOY LOC pont CL-LOC  
 'le manjak est tombé sur le pont'

Ce que nous retenons de cet exemple, c'est que les noms et les verbes du wolof ont des catégories flexionnelles similaires avec des morphèmes qui ont le même signifiant et des signifiés comparables. Nous l'avons illustré par la catégorie de la localisation. D'autres morphèmes que ceux de la localisation sont compatibles avec les lexèmes des deux catégories. Ce sont notamment quelques morphèmes de TAM que nous présentons dans la section suivante, lorsque le lexème occupe la position de tête syntaxique.

Nous avons pourtant identifié deux catégories de lexèmes grâce au critère flexionnel, mais nous ne savons pas encore si ces lexèmes peuvent occuper les mêmes positions syntaxiques. Utilisons pour cela le test de distribution, qui consiste à faire commuter des signes dans une position donnée.

### ***1.3.3. Mise en garde sur le critère distributionnel***

Deux conditions doivent être respectées pour qu'une commutation soit satisfaisante. Rappelons-les telles qu'elles ont été énoncées par Kahane (2007) : « On dit que A' commute proprement avec A dans la combinaison A+B si : 1) A et A' s'excluent mutuellement, c'est-à-dire que B ne peut se combiner simultanément avec A et A', et 2) l'interprétation de B n'est pas modifiée par la commutation, c'est-à-dire que le rapport du sens 'A'+B' sur 'A' est le même que le rapport de sens 'A'+B' sur 'A' ; en particulier, si A' est synonyme de A, A'+B doit être synonyme de A+B. » La première condition signifie que dans un énoncé comme « *Pierre vient..* », on ne peut pas considérer à proprement parler que *demain* et *en voiture* commutent en troisième position, symbolisée par les points de suspension, car *demain* et *en voiture* peuvent être combinés à la suite de *Pierre vient* comme dans *Pierre vient en voiture demain* (exemple emprunté à Kahane et Gerdes, en prep.). La seconde condition signifie que pour commuter proprement, les formes lexicales doivent avoir un sens commun suffisant pour que les combinaisons produites aient un sens similaire. Pour prendre une autre exemple du français souvent utilisé (Lemaréchal 1989, Creissels 2006), *médecin* et *intelligent* commutent dans le contexte initial « *cet homme est...* » car les combinaisons *cet homme est médecin* et *cet homme est intelligent* ont toutes les deux

un sens similaire qui est 'quelqu'un peut dire que cette personne est comme ça'. Maintenant que nous avons à l'esprit ces exigences, examinons les données du wolof. Dans les constructions que nous avons présentées à la section précédente, les lexèmes verbaux ont la fonction de tête syntaxique. Lorsqu'une forme verbale a la fonction de sujet, elle devient incompatible avec la plupart des morphèmes qui marquent les catégories flexionnelles verbales (cf. 1.3.4.). Un lexème nominal peut en revanche occuper la position de tête syntaxique d'une phrase (cf. 1.4.1. à 1.4.2.), et même avoir le rôle de gouverneur dans une construction qualificative (cf. 1.4.3.). C'est pourquoi nous réservons toute la section suivante à l'examen de la position de tête syntaxique pour des lexèmes nominaux.

### 1.3.4. *L'emploi nominal d'une forme verbale*

Dans l'énoncé (9a), le nom BOPP est combiné à la forme grammaticale *saa*, variante de la forme plus commune *sama* qui est celle du pronom possessif de la première personne du singulier. Or, le verbe XARAF en (9b) commute avec le nom BOPP. Si des énoncés comme en (9b) sont régulièrement produits en wolof, il faut noter qu'une contrainte pèse sur l'emploi en fonction de sujet des formes verbales. Peu de morphèmes marquant des catégories flexionnelles peuvent se combiner avec le lexème. Les seuls qui le peuvent sont ceux par exemple qui marquent la négation. Ainsi, un énoncé comme *xaraf-ul d-a-y araam* est grammatical (/se faire circoncire-NEG-3SG COP-E-INAC être illicite du point de vue religieux/ 'ne pas se faire circoncire est illicite du point de vue religieux'). Nous avons fait commuter les lexèmes METTI 'faire mal' et ARAAM 'être illicite du point de vue religieux' pour la cohérence de l'énoncé produit ('ne pas se faire circoncire fait mal' n'a pas de sens).

(9a)

*saa*        **bopp** d-a-y        *metti*  
 POSS.1SG tête    PRD-E-INAC faire mal  
 'j'ai la migraine' lit. 'ma tête fait mal'

(Diagne 2005, *MAKKA récit de Saliou Mboup - Mboul, 1966* : 284)

(9b)

**xaraf**                            d-a-y        *metti*  
 se faire circoncire PRD-E-INAC faire mal  
 'se faire circoncire fait mal'

En revanche, les formes verbales en position de sujet ne peuvent plus se combiner aux morphèmes qui marquent les personnes, comme l'illustre l'énoncé (9c). L'agrammaticalité est symbolisée par le symbole \*.

\* (9c)

ñu xaraf                      d-a-y              metti  
3PL se faire circoncrire PRD-E-INAC faire mal

Nous considérons que les formes verbales lorsqu'elles sont employées comme sujet perdent des propriétés de leur catégorie initiale de verbe, puisqu'ils ne sont plus compatibles avec la plupart des catégories flexionnelles qui les caractérisent. Le lexème occupe une autre position syntaxique (ici celle de sujet) que celle qu'il occupe habituellement (celle de tête syntaxique), et sa catégorie lexicale est ainsi changée. C'est une translation d'une catégorie lexicale (le verbe) dans une autre (le nom) (cf. Tesnière 1959 : chapitre 152 : 364). Notons que cela n'est pas déterminé par le type de construction (intransitive comme ici ou transitive). Nous avons pris l'exemple d'une construction intransitive car c'est le plus simple énoncé que nous ayons trouvé. Mais rien n'empêche la production d'un énoncé comme *xaraf metti ko* / se faire circoncrire faire mal 3SG/ 'se faire circoncrire lui fait mal', puisque *METTI* accepte aussi un dépendant en fonction d'objet (le pronom de troisième personne de singulier *KO*). La position de sujet est la seule que peut prendre une forme verbale lorsqu'elle n'est pas la tête syntaxique de la phrase. Le nom en revanche peut occuper la position de *Y*, celle de tête syntaxique.

Notons que Tesnière appelle les formes verbales du français qui peuvent occuper la position de sujet syntaxique, « l'infinitif » (Tesnière 1959 : chap. 180 : 417). Ce terme est encore discuté pour le wolof à l'heure actuelle (Voisin 2006). D'après notre présentation, il est clair que ces formes verbales ne se combinent qu'avec très peu de morphèmes grammaticaux marquant des catégories flexionnelles verbales, excepté la négation (cf. chapitre 3). Précisons ici que Voisin (2006) estime que l'infinitif en wolof est marqué par le morphème *-a*, antéposé au verbe à l'infinitif, ou suffixé à l'auxiliaire verbal précédant le verbe à l'infinitif. Dans un énoncé comme *d-a-ma bëgg-a dem* /PRD-E-1SG vouloir-E partir/ 'je veux partir', le morphème *-a*, que nous appelons « emphatique » (cf. 3.3.), est suffixé à l'auxiliaire modal *BËGG* 'vouloir' et précède le verbe *DEM* 'partir' à l'infinitif. Cependant, nous avons constaté que lorsqu'une forme verbale non finie est en tête de proposition, dans une position

typique d'un nom, l'infinitif n'est pas marqué. Nous pensons donc que le morphème *-a* ne marque pas l'infinitif, mais une autre catégorie qu'on appelle « emphase » (cf. 3.3.), et que sa portée dépend de critères informationnels (cf. 3.3.4.).

### 1.3.5. Les deux constructions de la négation

Rappelons avant tout que dans la construction avec copule que nous avons présentée ([X Y *la*], cf. 1.2.6.), les lexèmes verbaux ne peuvent pas instancier X et Y. C'est une construction typiquement nominale (Sauvageot 1965 : 58-59, Creissels 2003). Ce constat mérite une remarque. Cette construction permet de discriminer les verbes et elle contribue ainsi à délimiter la frontière entre nom et verbe. Affirmons tout de suite que parmi les constructions que nous examinons, c'est la seule qui est discriminante. La polarité négative de cette construction est bâtie sur le schéma [X *du* Y]. Le morphème *d-* joue le rôle de copule, puisqu'il permet au nom instanciant Y d'être tête syntaxique, et le morphème *-u* est celui de la négation. Dans ce schéma, il est possible de garder les mêmes valeurs pour les variables X et Y que celles attribuées aux réalisations de la construction [X Y *la*]. Prenons comme seul exemple l'énoncé (10) qui a le plus de sens lorsque la polarité est négative. Les positions syntaxiques des noms les uns par rapport aux autres sont les mêmes que dans la construction [X Y *la*] à polarité positive. La forme nominale *tourist* fait bien partie de la tête syntaxique de la phrase, et gouverne bien son sujet *góor*:

(10)  
 góor g-i d-u- ø turist  
 homme CL-LOC PRD-NEG-3SG touriste  
 'l'homme n'est pas (un) touriste'

Dans cette construction, des formes verbales peuvent aussi instancier Y, comme cela est illustré dans l'énoncé suivant. Nous savons que la forme *dox* est verbale car le morphème *-u* du négatif peut lui être suffixé, sans que ne change le sens général de la proposition. Nous détaillerons ces deux formes de la négation verbale au troisième chapitre.



(11a)

Sàmba Lawbe ni : d-u-ma      **dox**      guddi  
 Samba Laobé dire PRD-NEG-1SG marcher soir  
 'S. L. dit : je ne voyage pas la nuit'  
 (Cissé 2006, 560 : 386)

(11b)

Sàmba Lawbe ni : **dox**-u-ma      guddi  
 Samba Laobé dire marcher-NEG-1SG soir  
 'S. L. dit : je ne voyage pas la nuit'

Contrairement à la construction [X Y *la*-], la construction [X *du*- Y] qui est pourtant son symétrique du point de vue propositionnel (équative positive *versus* équative négative) ne discrimine pas les verbes. Elle est même très courante pour marquer la négation verbale. Ainsi, les deux constructions [X Y *la*-] et [X *du*- Y] ne s'opposent pas seulement par leur forme, mais aussi par leur compatibilité avec les lexèmes qui occupent la position de tête syntaxique. Nous ne considérerons pas le morphème *d*- comme une copule. Contrairement à une copule comme *la* (cf. 1.6.), le morphème *d*- n'est pas autonome. Il est indissociable d'un morphème de TAM ou de personne (cf. 3.2.). Une copule étant un signe autonome (cf. 1.2.6.), le morphème *d*- n'en a pas les caractéristiques. Ensuite, il se combine aussi avec des verbes. Or, un verbe ne nécessite pas d'être combiné avec le morphème *d*- pour être tête syntaxique. Avec un verbe, le morphème *d*- fonctionne plutôt comme un auxiliaire. Il ne peut donc pas être considéré comme une copule, et a en plus un autre fonctionnement que celui d'auxiliaire verbal. Nous l'appelons morphème prédicatif. Prédicatif est ici entendu au sens syntaxique du terme, c'est-à-dire qu'il a nécessairement la position de tête syntaxique de la construction réalisée, et que le signe lexical avec lequel il se combine occupe la même position. Il faut noter que le morphème *d*- est le support morphologique de trois constructions différentes. La construction équative négative [X *du* Y] en est une. La construction attributive [X *di* Y] en est une deuxième. Et la construction prédicative [X *da* Y] en est enfin une troisième. Les trois morphèmes *-u*, *-i*, *-a* sont en distribution complémentaire, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas cooccurrer dans la même construction. La section suivante est consacrée à ces constructions avec le morphème *d*-.

## 1.4. Délimitation des classes de lexèmes

La frontière qui délimite les deux classes de lexèmes n'est pas nette. Pour examiner cette question, il est nécessaire de décrire des phrases dont le contenu propositionnel se réduit à asserter qu'une entité a une propriété, comme *X est une table*, ou *X est médecin*, ou *X danse*. Nous reprenons ici les formulations et les exemples de Creissels (2003) qui nous semblent clairs. Ce qu'il y a d'intéressant à observer en wolof pour ces propositions, c'est que les lexèmes nominaux ont le même comportement que les lexèmes verbaux lorsqu'ils occupent la position de tête syntaxique. Ils sont compatibles avec la catégorie flexionnelle de TAM. La tradition a adopté une terminologie différente pour nommer ces constructions, selon la catégorie du lexème qui instancie Y. Ainsi, une construction qui présente un schéma comme [X *di* Y] a reçu le nom de « construction attributive » lorsque Y est de catégorie nominale, et de « construction à l'inaccompli » lorsque Y est de catégorie verbale (Robert 2000). Nous présentons d'abord la construction attributive (1.4.1.), et la construction prédicative (1.4.2.). Bien qu'elle ne présente pas le même schéma, nous avons aussi inclus la construction qualificative (1.4.3. et 1.4.4.) qui présente un intérêt particulier pour examiner cette question de la frontière entre lexèmes nominaux et verbaux. Présentons toute de suite la construction attributive.

### 1.4.1. La construction attributive

Comme pour la construction [X *du* Y], des lexèmes nominaux et verbaux peuvent instancier Y dans une construction attributive. L'exemple (12) l'illustre. Nous donnons volontairement un énoncé en (12a) dans lequel la construction [X *di* Y] est utilisée deux fois dans deux propositions juxtaposées. Dans la première proposition, le lexème GÉWEL qui instancie Y est nominal. Dans la seconde proposition, ce qui instancie Y est verbal (WOY). Précisons que WOY a des emplois nominaux et verbaux, avec le sens de 'chanter' dans l'emploi verbal et de 'chant' dans l'emploi nominal. Il n'est cependant pas permis de douter ici de son emploi verbal, car il gouverne aussi un objet. C'est le morphème de deuxième personne du singulier *la* qui le précède. Quant à GÉWEL, nous savons qu'il est nominal car il est combiné à *sab*, composée du pronom possessif *sa* de deuxième personne de singulier, et du morphème de classe nominale *-b*. Même si elle est connue par les spécialistes du wolof, l'instanciation de Y par des lexèmes nominaux dans une construction attributive est peu analysée dans la littérature.

(12a)  
 ma-a      **d-i**      **sa-b**      **géwel d-i**      la      **woy**  
 1SG-E      PRD-INAC POSS.2SG-CL griot      PRD-INAC 2SG chanter  
 'c'est moi ton griot (c'est moi qui) te glorifie' lit. *qui te chante*  
 (Cissé 2006, 28 : 3)

Cet énoncé pourrait laisser penser qu'un nom instanciant Y dans une construction attributive [X *di* Y] nécessite la présence d'un autre morphème pour être la tête syntaxique. Ici, le morphème *-a*, que nous appelons « morphème de l'emphatique », (cf. 3.3.) est suffixé au morphème *ma* de première personne du singulier. Il faut cependant être prudent. Nous verrons plus bas une construction attributive attestée sans ce morphème *-a* d'emphatique (cf. exemple (14)). En d'autres termes, le signe *di* est suffisant pour réaliser une construction attributive, dans laquelle un nom est la tête syntaxique.

Il s'agit maintenant d'analyser les significations du signe *di* en fonction de la catégorie nominale ou verbale du lexème instanciant Y. Lorsque le lexème est verbal, les significations de *di* relèvent de la catégorie de l'aspect. L'énoncé (12b) ci-dessous illustre l'emploi du verbe *woy* sans *di*, et la différence entre les énoncés (12a) et (12b) est de nature aspectuelle. En (12b), l'événement est considéré comme révolu alors que celui dont il s'agit en (12a) est une activité qui perdure ('glorifier quelqu'un'). Il faut de plus souligner que *di* est un support morphologique pour former le futur verbal (*d-i-nga woy* / PRD-INAC-2SG chanter/ 'tu chanteras'), ce qui confirme le rôle aspectuel de *di* lorsqu'il est combiné à un lexème verbal.

(12b)  
 Jolof-Jolof      y-a      **woy**      nag  
 Djolof-Djolof CL-LOC chanter alors  
 'les habitants du Djolof chantèrent alors'  
 (Cissé 2006, *la bataille de Guinée* : 540)

Lorsque le lexème instanciant Y est nominal, la signification du signe *di* porte sur l'attribut de l'entité dénotée par le lexème nominal. Ainsi, lorsque le nom dénote par exemple une personne qui a un statut particulier comme ici celui d'être roi dans l'exemple (13), la signification de *di* porte sur l'attribution de la propriété d'être roi. En d'autres termes, la signification d'une construction attributive est d'établir que la

valeur prise par le signe qui a la position X, a une particularité qui la distingue des autres X potentiels. Cette particularité est celle d'avoir une qualité comme celle de Y. Sur le plan sémantique, il faut différencier les deux constructions attributives comme [X *di* Y] et équatives comme [X Y *la*]. Alors que la construction équative fait une équivalence entre deux entités, la construction attributive relie une entité à une propriété. Toutes les deux sont des formes d'identification de l'entité, mais elles utilisent des points de vue différents sur l'entité<sup>4</sup>.

(13)

Yem ci Yirim **d-i buur**, dëbb ko Jóofaali  
atteindre LOC Yirim PRD-INAC roi piler 3SG Djofali  
'ce fut ensuite le roi Yirim que Djofali transperça'  
lit. vient le tour de Yirim (qui) est roi...

(Diagne 2005 : *LAT-JOOR, récit d'Ousseynou MBÉGUÉRÉ* : 1052-53)

Dès lors, nous pouvons nous demander si le lexème qui instancie Y dans une construction attributive est bien un nom. Cette interrogation est légitime. Rappelons que nous cherchons à circonscrire la classe des lexèmes nominaux. Il est vrai que les constructions attributives les plus fréquentes, lorsque le lexème qui instancie Y est nominal, dénotent des propriétés particulières de personnes comme 'être roi', 'être griot'. Pourtant, un dernier exemple illustre que toute entité dénotée par un nom est susceptible d'être caractérisée comme ayant des propriétés particulières. Ainsi, le nom *FAS* 'cheval' lui-même est choisi par le locuteur comme pouvant instancier Y dans une construction attributive. Celle-là signifie que le cheval dont il est question a toutes les qualités d'un excellent spécimen (par son allure, sa vitesse par exemple). S'il est encore besoin de préciser que ce lexème est nominal, nous noterons qu'il est combiné à *aw*, composé du morphème *a-* de localisation et du morphème *-w* de classe nominale. Cet exemple illustre que n'importe quel nom qui désigne n'importe quelle entité peut instancier Y dans une construction attributive, pourvu que le locuteur reconnaisse des attributs à l'entité dénotée.

---

4 Là encore, nous avons emprunté à Robert (2000) la formule « X étant Y » pour décrire la construction attributive. Il y a plusieurs formes d'identification en wolof et Robert en compte cinq. Il est nécessaire de les différencier et de les nommer sous peine de confusion. Il est significatif que les linguistes qui étudient cette langue ne s'entendent pas sur la terminologie des différentes formes d'identification (Cissé 2008, Diouf 2001, Kihm 1999, Ndiaye-Corréard 2008, Robert 1991, 2000).

- (14)  
 mu **d-i**        **a-w**        **fas**  
 3SG PRD-INAC LOC-CL cheval  
 'c'est un (sacré) cheval' (lit. il est un cheval)  
 (Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE dit Saa Kadior sur Ibra Macina, Saint-Louis, Mai 1977* : 2b)

Comme la construction attributive est compatible avec un nombre important de noms du wolof, elle n'a pas le pouvoir de discriminer une classe lexicale, contrairement à la construction [X Y *la*]. La dernière construction avec le morphème prédicatif *d-* que nous présentons au prochain paragraphe permet en revanche d'affiner ce qui sépare les deux classes de lexèmes. Il s'agit de la construction prédicative [X *da* Y].

#### 1.4.2. La construction prédicative

La construction prédicative [X *da* Y] peut être opposée à la construction équative [X Y *la*] dans la mesure où elle discrimine la plupart des noms, comme la construction équative discrimine les verbes (1.3.3.). Cette opposition peut d'ailleurs être retenue comme un critère supplémentaire d'identification des noms et des verbes (Creissels 2003). Nous avons cependant observé des cas qui illustrent que certains noms sont compatibles avec la construction prédicative. L'exemple (15) ci-dessous l'illustre. Nous pouvons même préciser à propos de cet exemple que BUUR est nominal puisque le morphème *-am* qui lui est suffixé a la signification 'de lui' ou 'à lui', signification flexionnelle nominale qui relève de la catégorie de la possession (cf. chapitre 2).

- (15)  
 Yaay Ami **d-a-nga-y**        **buur-am**  
 Yaye Ami PRD-E-2SG-INAC roi/reine-POSS.3SG  
 'Yaye Ami serais-tu sa reine?'  
 (Cissé 2006, 189 : 2)

Dans cet énoncé, *dangay* est composé du prédicatif *d-* (cf. 1.3.3), du morphème dit emphatique *a* (1.3.3.), du morphème *nga* de la seconde personne du singulier, et d'un autre morphème suffixé. Autrement dit, l'ajout de la voyelle /y/ à la fin de la forme grammaticale contraste avec les autres occurrences des constructions que nous avons présentées jusqu'ici. Or, cette forme *y* est selon nous une variante de la forme *i*

(morphème de l'aspect inaccompli) dans la construction attributive (*d-i* cf. 1.3.5.). Nous n'avons pas trouvé dans notre corpus la construction prédicative [X *da* Y] qui soit compatible avec un nom sans qu'il y ait le suffixe *-y*. En d'autres termes, la construction [X *da* Y] est compatible avec le nom qui instancie Y seulement si la construction est modifiée par le morphème de l'aspect inaccompli. Il faut même souligner qu'un nom qui occupe la position de tête syntaxique, dans les constructions attributive et prédicative, nécessite la présence d'un morphème d'aspect inaccompli (le morphème *-i* suffixé au morphème *d-* dans la construction attributive, et le morphème *-y* suffixé au signe *da-* dans la construction prédicative). Ce que nous retirons de cette remarque, c'est que la position de tête syntaxique peut être un critère pour distinguer les verbes des noms. Car si des noms sont compatibles avec cette position, ils nécessitent d'être combinés à un morphème d'aspect inaccompli. Selon nos informateurs, les formes *day* et *dey* que l'on peut rencontrer dans de tels cas sont à considérer comme des contractions de *dafay*, qui sont très fréquentes avec les lexèmes verbaux. L'exemple (16) ci-dessous illustre la construction au passé. Opposons un lexème verbal à un lexème nominal dans la position de la variable Y. L'énoncé (16a) est un énoncé attesté avec le lexème verbal SOXOR. Nous savons que ce lexème est verbal car le morphème *-oon* du passé est suffixé à *soxor*. Précisons qu'il n'est pas possible de segmenter *dafa* en *d+a+fa* car la forme *fa* qui devrait correspondre au signe grammatical de la troisième personne du singulier n'existe pas. Cette forme *dafa* n'est pas expliquée à l'heure actuelle dans le paradigme des formes pronominales du wolof, comme le souligne Voisin (2002 : 41). C'est pourquoi nous notons cette forme différemment des autres formes commençant par *da*, et nous la notons EP.3SG ('emphatique du prédicat à la troisième personne du singulier', terme que nous expliquons au chapitre 3, cf. 3.3.3.). Quand il est en cooccurrence avec des verbes comme SOXOR 'être cruel', le morphème de l'aspect inaccompli apporte une valeur modale au verbe comme 'doit être Y'.

(16a)

buur	b-oo-b-u	itam	<b>dafa</b>	<b>soxor-oon</b>
roi	CL-2SG-CL-REL	aussi	EP.3SG	être cruel-PAS
'le roi aussi était cruel'				

(Kesteloot et Dieng 1989 : 38)

Si un nom peut malgré tout se combiner à un morphème temporel comme celui du passé, il ne le peut pas dans les mêmes conditions. L'énoncé (16b) s'oppose à

l'énoncé (16a) par la nécessité de dissocier le morphème du passé du lexème, d'antéposer le prédicatif *d-* au lexème, et de suffixer le morphème du passé au morphème prédicatif (*dafa doon*+Nom en (16b) et *dafa*+Verbe+*oon* en (16a)). La forme *buur-oon* est agrammaticale. Cela souligne d'une part que *buur* est nominale. Cette construction prédicative ne discrimine donc pas complètement les noms.

(16b)  
 b-oo-b-u                    **dafa** d-oon            buur itam  
 CL-2SG-CL-REL        EP.3SG PRD-PASS    roi    aussi  
 'celui-ci aussi était roi'

Récapitulons nos quelques remarques. Tous les noms du wolof sont compatibles avec la position Y de la construction [X Y *la*] typique de l'identification équative, et tous les verbes sont exclus. D'autre part, tous les verbes sont compatibles avec la position Y des trois constructions bâties sur le même schéma [X *d-* Y]. Mais tous les noms ne sont pas exclus. Il faut en effet nuancer en fonction des constructions lorsque le lexème qui instancie Y est de catégorie nominale. La fonction de la construction [X *du* Y] est symétrique de la construction [X Y *la*] puisqu'elle consiste à nier l'équivalence entre deux entités. Tous les noms sont donc compatibles avec la construction [X *du* Y]. La fonction de la construction [X *di* Y] est d'attribuer une propriété (variable Y) à une entité (variable X). Pourvu que le locuteur reconnaisse que l'entité a une propriété, tous les noms sont aussi compatibles. En revanche, seuls certains noms sont compatibles avec la construction [X *da* Y], car le morphème d'aspect inaccompli est alors nécessaire à la construction, et seuls certains noms sont compatibles avec le morphème d'inaccompli. Des noms qui dénotent par exemple des fonctions socio-professionnelles le sont. De ces remarques, nous posons l'hypothèse que la frontière qui délimite les deux classes lexicales des noms et des verbes passe par les noms qui dénotent aussi bien des entités (des personnes) que des propriétés (des fonctions socio-professionnelles par exemple, mais aussi des propriétés psychologiques comme 'être fou' par exemple). Nous voulons confirmer notre hypothèse en examinant la construction qualificative. Dans celle-là, les lexèmes les plus fréquents qui qualifient un nom sont de catégorie verbale et constituent une sous-classe de verbes. Pourtant, de rares noms dénotant des propriétés définitoires comme le sexe sont aussi compatibles avec cette construction qualificative.

### 1.4.3. La construction qualificative

Cette section introduit une première distinction parmi les verbes, déjà étudiée par les spécialistes du wolof (Creissels 2003, Mc Laughlin 2004). Elle sera complétée au chapitre trois où la sous-classe des verbes que nous présentons maintenant appartiendra à la classe aspectuelle des verbes d'état. Nous avons fait ce choix car il est important de souligner dès à présent que le wolof n'a pas de catégorie adjectivale. Avant de présenter et de caractériser les constructions qualificatives, montrons que ces signes se comportent comme des verbes. Nous empruntons à Creissels (2003) l'exemple suivant. Il illustre que des lexèmes comme RAFET dénotant des qualités comme 'être beau' ont le même comportement que des lexèmes verbaux comme DEM 'aller'. Rappelons que la construction en (17a-18a-19a) est celle de la construction avec la copule *la* (cf. 1.2.6.). Nous l'avons représentée par [X Y *la*], et elle est réalisée ici en (17a) par *jigéen la-∅* / femme COP-3SG/ 'c'est une femme'. Le sujet n'est pas marqué, comme peut l'illustrer l'énoncé *Ndeye jigéen la-∅* / Ndeye femme COP-3SG/ 'Ndeye est une femme'. Cette construction [X Y *la*] ici réalisée en [∅ Y *la*] discrimine les verbes puisque la variable Y ne peut être instanciée que par des noms.

(17a)  
*jigéen la-∅*  
 femme COP-3SG  
 'c'est une femme'

(17b)  
 \**dafa jigéen*  
 EP.3SG femme

(18a)  
 \**dem la-∅*  
 partir COP-3SG

(18b)  
*dafa dem*  
 EP.3SG partir  
 'il/elle est parti(e)'

(19a)  
 \**rafet la-∅*  
 être belle/beau COP-3SG

(19b)  
*dafa rafet*  
 EP.3SG être beau  
 'elle/il est belle/beau'

Rappelons que nous avons identifié à la section précédente les lexèmes verbaux notamment par leur compatibilité avec la construction [X *da* Y] et leur incompatibilité avec la construction [X Y *la*]. Comme la construction [∅ Y *la*]



discrimine les verbes, nous voyons clairement grâce à la paire des énoncés (19a-b) que le lexème *RAFET* 'être beau' se comporte comme un verbe tel que *DEM* 'partir'. Les signes lexicaux comme *RAFET* 'être beau' dénotent tous des qualités : des dimensions comme *MAG* 'être grand', *NGANDE* 'être énorme', *CAPPE* 'être chétif', *RÉY* 'être gros', *NJOLL* 'être grand', *GÀTT* 'être court', *GUDD* 'être long', *XAT* 'être étroit' ; l'âge comme *BEEES* 'être nouveau', *MÀGGET* 'être vieux' ; la valeur comme *BAAX* 'être bon', *BON* 'mauvais', *NEEX* 'être agréable', *NAQARI* 'être désagréable' ; la couleur comme *ÑUUL* 'être noir', *WEEX* 'être blanc', *XONQ* 'être rouge'. Le nombre des éléments de cette classe est relativement limité, mais aucun décompte n'a été réalisé précisément. Ce type de verbes est fréquent dans les constructions qualificatives, où ils gouvernent un nom auquel ils succèdent. L'exemple ci-dessous illustre la construction qualificative, dans laquelle le signe *TUUTI* dénote une qualité comme 'être petit', et qualifie le nom *XALE* 'enfant' qui contrôle le morphème *b-* de classe nominale. A ce morphème est suffixé le morphème *-u* qui a la fonction de relier le nom et le verbe qui le qualifie. Comme sa fonction marque une relation, nous appelons ce morphème un relateur. Des spécialistes du wolof l'appellent aussi joncteur ou connecteur (Robert 1998).

(20a)  
 am na-∅            benn **xale b-u tuuti**  
 avoir PFT-3SG      un    enfant CL-REL être petit  
 'il y a un petit enfant'  
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 44)

Les lexèmes comme *TUUTI* ou *RAFET* peuvent avoir deux fonctions syntaxiques : une fonction de tête syntaxique dont dépend un sujet comme c'est le cas en (19b), et une fonction qualificative comme en (20a). Ces lexèmes sont de catégorie verbale, comme le montre (20b).

(20b)  
 am na-∅            benn **xale b-u dem**  
 avoir PFT-3SG      un    enfant CL-REL partir  
 'il y a un enfant qui part'

A première vue, la construction qualificative en (20a) est la même que la construction appelée construction relative en (20b). En réalité, les deux

constructions diffèrent lorsque le nom est à la forme définie. L'interprétation définie nécessite l'absence du numéral *benn* 'un' qui précède le nom et qui déclenche une interprétation indéfinie. Nous en reparlerons au chapitre 2, lorsque nous décrirons les catégories nominales. A la forme définie du nom qualifié, les verbes *TUUTI* et *DEM* ne se comportent pas de la même façon, comme l'illustrent (20c) et (20d).

(20c)

am na-∅        **xale**   **b-u**   **tuuti**   **b-**  
 avoir PFT-3SG        enfant CL-REL être petit CL-LOC  
 'il y a le petit enfant'  
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 44)

Dans l'énoncé (20c), qui illustre la construction qualificative d'un nom à la forme définie, le morphème de classe nominale *b-* contrôlé par le nom qualifié *XALE* est dupliqué, et rejeté à la fin de la construction, succédant au verbe qualificatif *TUUTI*. Cette duplication du morphème de classe est agrammaticale dans une construction relative. Dans celle-là, il suffit que le morphème suffixé au morphème de classe entre le nom et le qualifiant alterne comme l'illustre l'énoncé (20d), dans lequel c'est le morphème *-i* que nous avons appelé localisateur qui alterne avec le relateur *-u*.

(20d)

am na-∅        **xale**   **b-i**   **dem**  
 avoir PFT-3SG        enfant CL-LOC partir  
 'il y a l'enfant qui part'

Il ne faut donc pas confondre les constructions qualificatives et relative, car elles diffèrent lorsque le nom qualifié est à la forme définie (Voisin 2002 : 23-30). Il faut retenir trois choses sur la catégorie lexicale des lexèmes comme *TUUTI* ou *RAFET*. Premièrement, ce sont des verbes puisqu'ils peuvent contrôler un sujet, et qu'ils ont alors le même comportement et la même combinatoire grammaticale que les autres verbes comme *DEM* 'partir'. Deuxièmement, les lexèmes verbaux comme *TUUTI* ou *RAFET* se distinguent des autres lexèmes verbaux comme *DEM* lorsqu'ils ont la fonction de qualifier des noms. Leurs constructions diffèrent au moins lorsque le nom est à la forme définie. Enfin, le nombre des verbes comme *TUUTI* ou *RAFET* est limité, et cela justifie de considérer une sous-catégorie de verbes que nous appelons

« verbes qualificatifs »

Mc Laughlin (2004) apporte des arguments supplémentaires pour considérer que ces lexèmes font partie de la catégorie lexicale des verbes. Nous nous contentons de les lister ici. Elle montre premièrement que la différence entre les deux types de verbes est neutralisée dans les constructions des relatives introduites par le relativiseur complexe ʼBOO NGA XAM NEʼ. Elle montre ensuite que les deux types de verbes sont compatibles avec la catégorie adverbiale que nous identifierons dans la dernière section. Soulignons plutôt maintenant que trois ou quatre formes nominales sont aussi employées comme qualificatifs, et présentons-les.

#### 1.4.4. *Emploi qualificatif de formes nominales*

Certaines formes nominales comme *jigéen* ci-dessous sont aussi employées dans des constructions qualificatives, avec un emploi qualificatif. Dans l'énoncé (21a), *jigéen* succède au nom XALE qui contrôle le morphème *b-* de classe nominale, et qui lui est postposé. Le morphème relateur *-u* est suffixé au morphème de classe et le relie ainsi à *jigéen*. Comme le nom XALE est à la forme définie, le morphème de classe *b-* est dupliqué à la fin de la construction. Cette construction est donc celle d'une construction qualificative.

(21a)

**xale b-u jigéen b-i,** moom gis na-∅ ko  
**enfant CL-REL femme CL-LOC** 3SG voir PFT-3SG 3SG  
 'la fille, elle-même l'a vu' (lit. l'enfant qui est femme, ...)

(Diagne 2005, *le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 4b)

Dans ce cas, il faut considérer que *jigéen* a un emploi verbal et est associé au signifié 'être femme'. Néanmoins, c'est le seul emploi verbal de telles formes (Voisin 2002 : 25). Dans les autres emplois, la forme *jigéen* a un emploi nominal, comme cela est illustré par l'énoncé (21b). Cette forme est complément d'objet du verbe GIS, et contrôle le morphème *j-* de classe nominale. La construction en (21b) est aussi une construction qualificative, mais la forme *jigéen* a cette fois la position de dépendant : c'est celle du nom qualifié.

(21b)

gis ngeen      **jigéen j-u**      **màggat j-i-i**      ci dëkk b-i  
 voir 2PL      femme CL-REL vieillard CL-LOC-LOC LOC village CL-LOC  
 'vous voyez **cette vieille femme** dans le village'<sup>5</sup>  
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 27)

Deux autres lexèmes nominaux commutent proprement avec JIGÉEN en (21a). C'est premièrement le lexème GÓOR. Les deux lexèmes JIGÉEN et GÓOR dénotent des propriétés du sexe du référent (féminin pour JIGÉEN et masculin pour GÓOR). L'autre lexème nominal qui peut commuter est NIT, avec le signifié 'être de genre humain'. Les formes qualificatives donnent lieu à deux interprétations possibles dans ce cas : *doom b-u nit / doom b-u nit la-ø* [enfant CL-REL humain / enfant CL-REL humain COP-3SG] peuvent s'interpréter comme 'c'est un enfant (humain)' ou 'c'est un enfant courageux'. De même, *nit k-u góor* [humain CL-REL homme] peut être interprété comme 'humain (masculin)' ou 'humain courageux' (lit. être humain homme). Ces sens sont quand même bien différents du sens initial de 'être humain' associé à *nit*, et 'homme' associé à *góor*. Comme un signe est l'association d'un sens, d'une forme, et d'une combinatoire (cf. 1.2.1.), nous déduisons des restrictions d'emploi de qualificatifs, et du sens différent associé à ces formes que nous avons affaire à deux signes différents. L'un est de catégorie nominale et se comporte comme tous les autres noms. L'autre est aussi de catégorie nominale, mais son emploi est restreint à celui de qualificatif.

Arrivés au terme de cette présentation sur les catégories lexicales et les classes de lexèmes qui les constituent, nous pouvons d'ores et déjà confirmer l'hypothèse que nous avons faite sur la frontière entre la classe des noms et celle des verbes. Elle passe par une sous-classe de verbes que l'on appelle verbes qualificatifs, et par quelques noms avec des emplois qualificatifs. Comme les verbes qualificatifs, ces noms dénotent des propriétés définitives d'entités, comme le sexe du référent. Elle passe aussi par quelques noms qui dénotent aussi bien une catégorie socio-professionnelle dans son ensemble comme celle du griot, qu'une personne qui appartient à cette catégorie. Nous avons maintenant tous les éléments pour examiner la question de la polycatégorialité que posent les formes qui fonctionnent dans les deux catégories.

<sup>5</sup> la forme *jii* est composée du défini *ji* auquel est suffixé l'indice de proximité *-i*. On obtient ainsi un démonstratif.

## 1.5. La question de la polycatégorialité

Nous discutons dans cette section deux perspectives possibles pour décrire des noms et des verbes qui ont le même signifiant (1.5.2.). L'enjeu est de reconnaître ou non une classe de lexèmes qui n'appartiennent ni à la catégorie de nom, ni à celle de verbe, mais qui constitue une troisième catégorie lexicale appelée « verbo-nominale » (1.5.1.).

### 1.5.1. Verbo-nominaux

Considérons la forme *lekk* qui fonctionne comme verbe et comme nom. Le fonctionnement verbal de *lekk* dans l'énoncé (22a) est reconnaissable premièrement par la fonction de tête syntaxique ayant deux dépendants. Le dépendant qui a la fonction de sujet n'est pas lexical mais grammatical (la forme pronominale *ñu* de troisième personne du pluriel). Son dépendant *njéeréer* qui lui succède a la fonction d'objet (cf. 1.2.4.). Deuxièmement, *lekk* est combiné à la forme *dañuy* qui marque le TAM et la personne (cf. 1.3.1.). Enfin, *lekk* est compatible avec la construction [X da-Y] (cf. 1.4.2.). Nous pouvons même ajouter qu'en fonction qualificative, *lekk* se comporte comme le verbe DEM, sans réduplication du morphème de classe nominale du nom qualifié après le verbe qualifiant), ou comme dans *nit ñu lekk njéeréer* à la forme indéfinie du nom NIT et *nit ñi lekk njéeréer* à la forme définie du nom NIT.

(22a)  
 ñoom, **d-a-ñu-y**            **lekk**    njéeréer  
 3PL      PRD-E-3PL-INAC manger criquet pèlerin  
 'eux, ils mangent les criquets pèlerins'  
 (Diouf 2003, LEKK)

Dans l'énoncé (22b), l'emploi nominal de *lekk* est identifiable notamment par sa combinaison avec le morphème de classe nominale *g-* qu'il contrôle. Il est par exemple possible de faire varier la catégorie grammaticale du nombre, et la forme nominale est alors combinée au morphème de classe *y-* (*lekk yi* 'les repas'). Par ailleurs, cette forme *lekk* est compatible avec la construction équative [X Y *la*] qui discrimine les verbes, rappelons-le (*céeb bi lekk gi la* 'le riz c'est le repas').

(22b)

**lekk g-i** ak naan g-i nekk ci pénc m-i  
 repas CL-LOC avec boisson CL-LOC se trouver LOC place CL-LOC  
 'le repas et la boisson se trouvaient sur la place du village'  
 (Diagne 2005, *Màkka, récit de Saliou Mboup-Mboul, 1966* : 145)

Les critères flexionnel (compatibilité de la forme nominale avec la définitude et le nombre) et distributionnel (position syntaxique de tête syntaxique dans la phrase avec deux dépendants dont l'un est sujet et l'autre est objet) permettent d'identifier les emplois verbaux et nominaux. Il se dégage clairement que des formes ont un double emploi catégoriel et que la question de la catégorie lexicale se pose. Nous comptons parmi ces formes *dof*, pouvant être associée aux signifiés 'être fou' et 'fou', *feebār* associée à 'être malade', et 'maladie', *muñ* ('patienter', 'patience'), *dund* ('vivre', 'vie') qui réfèrent à des états dans les emplois verbaux, *dog* ('couper', 'portion'), *wax* ('dire' ou 'parler', 'langage' ou 'propos'), *baliñe* ('jouer du balafon', 'balafon') qui réfèrent à des actions aussi dans les emplois verbaux. Les emprunts sont aussi concernés : *bale* ('balayer', 'balai') emprunté au français, *limoñ* ('être de couleur du citron', 'citron vert emprunté au portugais, *misaal* ('donner des exemples', 'exemple') emprunté à l'arabe. Il faut aussi compter les formes dérivées comme *waxtaan* ('converser', 'conversation') dérivée de *wax* 'parler', *nekkaale* ('vivre en concubinage', 'concubin/e') dérivée de *nekk* 'se trouver'. Nous voyons ainsi que les formes pouvant fonctionner dans les deux catégories lexicales ne sont pas cantonnées à une portion restreinte du lexique, et que la description du lexique lui-même dépend du traitement apporté à cette question de la catégorialité. Discutons déjà la terminologie employée pour caractériser ce fait.

### 1.5.2. Discussion

Notre discussion s'appuie sur des débats en typologie qui ont souligné que des langues diverses manifestent des variations dans l'opposition des catégories lexicales du nom et du verbe (*Linguistic Typology*, 9 : 3, 2005)<sup>6</sup>. Le titre de l'article qui ouvre le numéro spécial consacré à la catégorialité est éloquent : « *Mundari : The myth of a language without word classes* » (Evans et Osada 2005). L'article s'attaque à la vision selon laquelle des langues n'ont pas de catégorie lexicale, puisqu'une même forme peut fonctionner comme nom, verbe, adjectif, selon le contexte. Les auteurs

6 Je remercie David Beck de m'avoir signalé cette référence centrale sur la question.

qui ont alimenté ces débats semblent d'accord pour distinguer différents faits reliés à la question de la catégorialité. La caractéristique des langues omniprédicatives comme le nahuatl classique (Launey 1994) est que les signes lexicaux de catégories différentes (nom et verbe en l'occurrence) ont la même distribution syntaxique, et l'opposition verbo-nominale est alors réduite au fait que ces formes comprennent des catégories flexionnelles différentes. Il est exclu de parler d'omniprédicativité pour le wolof, puisque nous avons montré que la plupart des noms et des verbes n'ont pas la même distribution (cf. 1.3.). La caractéristique des langues dites précatégorielles comme les langues polynésiennes (Broschart 1997 pour le tongan, Foley 1998 pour le tagalog, Lemaréchal 1989 pour le palau) est que le lexique est organisé par ce qu'il est convenu d'appeler des formes verbo-nominales, et la catégorisation de ces formes n'intervient que dans le discours. Cette question de la catégorialité dans le lexique wolof peut avoir deux réponses. Soit nous considérons qu'il y a trois catégories lexicales : les verbes, les noms, et une troisième appelée verbo-nominale. C'est une approche que l'on pourrait qualifier de précatégorielle puisque la catégorisation lexicale n'intervient pas dans le lexique, mais seulement dans les emplois discursifs. Soit nous considérons qu'il n'y a que les deux catégories lexicales du nom et du verbe, mais qu'il y a des couples de signes qui ont la même forme alors qu'ils appartiennent à deux catégories lexicales différentes. C'est la seconde option qui est la plus répandue et la plus ancienne dans la littérature. Evans et Osada (2005) proposent trois critères pour caractériser la précatégorialité. Le premier concerne l'homogénéité de la classe des signes lexicaux considérés comme précatégoriels : tous les membres doivent avoir une distribution équivalente (critère de « equivalent combinatorics »). Le deuxième critère concerne la corrélation du sens des signes et de leur catégorie : la différence des sens verbaux et nominaux doit être imputée uniquement à la différence de fonction syntaxique (critère de « compositionality »). En particulier, les sens nominaux et verbaux doivent être reliés de la même façon pour tous les membres de la classe. Enfin, le troisième critère concerne la fréquence dans le lexique : la classe doit constituer une grande part du lexique (critère de « exhaustiveness »). Examinons quelques données du wolof à l'aide de ces critères.

### ***1.5.3. Fréquence***

Commençons par ce dernier critère de la fréquence (« exhaustiveness »). Notons que si les formes polycatégorielles du wolof sont fréquentes, elles ne représentent pas la

majeure partie du lexique. Cela est dû aux possibilités qu'offre la morphologie du wolof pour changer de catégorie lexicale. Le wolof possède plusieurs procédés dont nous reparlerons au chapitre 5. Illustrons les plus productifs à l'aide des exemples qui suivent. L'exemple (23) illustre l'alternance consonantique à l'initiale des lexèmes. C'est une modification phonologique qui fait alterner deux consonnes. Ici, il s'agit de l'occlusive /b/ de la forme verbale *baax* 'être bon' en (23a), et de la prénasalisée /mb/ de la forme nominale *mbaax* 'bonté' en (23b). Ce procédé est typique des langues atlantiques, et productif en wolof (Doneux 1975, Pozdniakov 1993, 2010).

(23a)  
 garab      y-i      d-u-ø      **baax**  
 médicament CL-LOC PRD-NEG-3SG être bien  
 'les remèdes ce n'est pas bon'  
 (Robert 1985, 2 : 279)

(23b)  
 xalifa ya-a d-i      **mbaax**  
 khalife 2SG-E PRD-INAC bonté  
 'khalife, tu es la bonté'  
 (Cissé 2006, 29 : 20)

L'exemple (24) concerne la translation par suffixation. En (24b), l'ajout d'un suffixe qui est ici *-aay* à *RAFET* 'être beau' permet de former le dérivé nominal *RAFETAAY* 'beauté'. Cet ajout morphologique est suffixé la plupart du temps à des verbes qui dénotent des qualités comme ici 'être beau', et permettent ainsi de former les noms correspondant à ces qualités.

(24a)  
**dafa**      **rafet**      lool  
 EP.3SG      être beau très  
 'il/elle est très beau/belle'  
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 67)

(24b)  
 foofa **rafet-aay**      **d-u-ø**      fa      dara  
 là-bas être beau-TRL PRD-NEG LOC quelque chose  
 'là-bas la beauté ne compte pas'  
 (Cissé 2006, 124 : 16)



Et l'exemple (25) ci-dessous concerne la reduplication de la forme verbale comme ici *gis* associée au sens 'voir' en (25a), redupliquée en (25b), et produisant la forme nominale *gis-gis* associée au sens 'vue'.

(25a)

buur Siin nag daldi génn, ñëw, **gis** Lat Joor  
 roi Sine alors aussitôt sortir de arriver voir Lat Dior  
 'à ce moment, le roi du Sine sortit et **aperçut** Lat-Dior'  
 (Diagne 2005, *LAT-JOOR, récit d'Ousseynou MBÉGUÉRE* : 62)

(25b)

**gis-gis**-am a ngi-y waññi-ku  
 vue-POSS.3SG E PRS-INAC diminuer quelque chose-MOY  
 'sa vue baisse'  
 (Fal et al. 1990, GIS-GIS)

Des exemples (23) à (25) ci-dessus, nous retenons qu'il y a plusieurs procédés morphologiques en wolof, tous productifs, qui permettent la production de noms à partir de verbes. Le critère de la fréquence (« exhaustiveness ») n'est donc pas rempli. L'option de la précatégorialité pour caractériser le wolof est déjà fragilisée par cette constatation.

#### **1.5.4. Prédicibilité**

Examinons les deux autres critères. Rappelons qu'ils testent l'absence de différence de sens des formes verbales et nominales, hormis celle due à leur catégorie lexicale (« compositionality »), et l'homogénéité des membres de la classe des termes considérés comme précatégoriels (« equivalent combinatorics »). Autrement dit, la précatégorialité doit être systématique et la différence de sens des formes verbales et nominales doit être prédictible. Les données du wolof sont particulièrement intéressantes de ce point de vue. Elles révèlent en effet un ensemble de variantes dont la plus simple est un sens verbal processif et un sens nominal résultatif, et la plus complexe est celle de plusieurs sens verbaux et nominaux reliés entre eux. Nous avons choisi trois exemples pour illustrer ces variantes.

Le premier exemple (26) illustre un sens verbal processif en (26a) et un sens nominal résultatif en (26b). Cet exemple (26) reprend la forme *lekk* associée aux

sens 'manger', et 'repas' de l'exemple (22).

(26a)

b-u    añ    jot-ee            d-a-ñu-y    **lekk**    laax    ak    soow  
 CL-REL déjeuner atteindre-CIRC PRD-E-3PL-INAC manger bouillie avec lait caillé  
 'à l'heure du déjeuner ils mangent de la bouillie avec du lait caillé'  
 (Robert 1985, 1 : 254)

Notons déjà que l'emploi nominal de la forme *lekk* en (26b) est au pluriel (le morphème de classe *y-* du pluriel est postposé au nom) et que cela induit une lecture différente du nom ('les mets', et non 'les repas'). Nous nous souviendrons de cette remarque au chapitre cinq lorsque nous présenterons notre méthodologie de description du lexique. Mais lorsque le nom est au singulier, le sens nominal est un sens résultatif par rapport au sens verbal ('le repas').

(26b)

l-ool-u                    Baabakar Mbay wax ci    **lekk**    y-i    ak    afeer-i  
 CL-2SG-CL-REL        B.                    M.    dire LOC repas CL-LOC avec affaire-PL

ñam    y-i    y-oo-l-u            y-épp    dëgg la-ø  
 aliment CL-LOC CL-2SG-CL-REL CL-tous vérité COP-3SG  
 'ce que B.M. dit à propos des **mets** et des aliments est vrai', lit. « [...] tout cela est vrai »  
 (Robert 1985, 1 : 314)

Mais nous ne pouvons pas faire de cette tendance générale une règle valable pour tout le lexique. Les exemples (27) et (28) ci-dessous illustrent des cas où plusieurs sens nominaux sont associés à la même forme. Nous donnons le cas d'un verbe d'action dynamique comme *RĒBB* 'chasser' et d'un verbe statif de qualité comme *MAG* 'être grand'. Les différences entre ces deux sous-classes verbales sont exposées au chapitre 3.

(27a)

b-oo    bëgg-ee **rëbb**    mbaam-àll,            dem-al    Waalo  
 CL-2SG vouloir-CIRC chasser phacochère aller-IMP.2SG Walo  
 'si tu veux chasser le phacochère, va au Walo'  
 (Fal et al. 1990, RĒBB)

Il n'est plus question de sens verbal processif et de sens nominal résultatif, mais de plusieurs noms contrôlant des morphèmes de classes différents. Dans l'énoncé (27b) ci-dessous, l'emploi nominal de la forme *rëbb* montre que le nom contrôle le morphème *w-* de classe nominale et désigne la chasse<sup>7</sup>, sens résultatif du verbe RËBB 'chasser' en (27a), alors que dans un autre emploi lui aussi nominal, le nom contrôle cette fois le morphème de classe *b-*, et a le sens de 'chasseur' en (27c), agent de l'événement 'chasser'.

(27b)

sa            **rëbb**    w-i    d-i-na-ø            neex            lool  
 POSS.2SG chasse CL-LOC PRD-INAC-PFT-3SG être agréable très  
 'ta **chasse** sera fructueuse'  
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 27)

(27c)

**rëbb**            b-u    jub            loxo la-ø            woon, waaye gis-at-ul-ø            b-u baax  
 chasseur CL-REL être droit main COP-3SG PASS    mais    voir-ITR-NEG-3SG CL-REL être  
 bon  
 'c'était un **chasseur** adroit, mais il ne voit plus bien'  
 (Diouf 2003, RËBB)

Dans l'exemple (28) ci-dessous, le nom MAG qui contrôle le morphème de classe *m-* désigne le vieillard en (28b), alors que pour un autre emploi nominal, la même forme *mag* se combine avec le morphème de classe *j-*, et elle est alors associée à l'aîné comme en (28c). L'emploi verbal en (28a) est typique des verbes de qualité comme MAG 'être grand' et réalise la construction qualificative que nous avons présentée (cf. 1.3.3.).

(28a)

kaay ma wax la doktorb-u **mag**            b-i  
 viens1SG parler 2SG docteur CL-REL être grand CL-LOC  
 'viens (que) je te montre (parle) le grand médecin'  
 (Cissé 2006, 20 : 5)

<sup>7</sup> Notons que nous avons trouvé dans notre corpus un emploi nominal de *rëbb* combiné au morphème de classe *m*, associé au même sens de 'chasse'. Nous parlerons au chapitre suivant des motivations sémantiques des classes nominales.

Voici l'exemple d'un emploi nominal de *mag*. Ici, le morphème *m-* de classe nominale est postposé au nom MAG (la forme *ma* est composée du morphème de classe et du morphème de localisation, cf. chapitre 2).

(28b)

xale b-a nga xam ni moo làq-oon **mag** m-a, ñëw ci moom  
 enfant CL-LOC 2SG savoir que 3SG.E cacher-PASS vieillard CL-LOC arriver LOC 3SG  
 'l'enfant qui avait caché le vieillard arriva en personne'

(Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 2d)

En (28c), l'appartenance du nom à la classe marquée par le morphème *j-* est illustrée par la construction qualificative où le relateur *-u* est suffixé au morphème *j-* : « ...*mag-am j-u*... ». Le morphème suffixé ici à *mag* est celui du possessif à la troisième personne du singulier.

(28c)

**mag-am j-u** góor j-i la-ø ko may  
 grand-POSS.3SG CL-REL homme CL-LOC COP-3SG 3SG donner  
 'il l'a offert à son frère'

(Diouf 2003, MAG)

L'appartenance du nom à une classe nominale spécifique est clairement un défi pour prédire les sens associées à une unique forme. Dans l'exemple (27), le sens agentif de *RÉBB* (morphème de classe *b-*) 'chasseur' n'était pas prévisible à partir du sens processif *RÉBB* 'chasser', d'autant plus que le dérivé nominal *RÉBB-KAT* 'chasseur' fait partie du lexique wolof (cf. Diouf 2003 : 287, qui en fait une entrée lexicale à part entière, mais avec un simple renvoi vers la forme non dérivée) ; et que le suffixe agentif *-kat* est particulièrement productif et régulier en wolof<sup>8</sup>. Dans l'exemple (28) de *mag*, les deux noms MAG (morphème de classe *m-*) 'vieillard' et MAG (morphème de classe *j-*) 'aîné' ont certes des sens reliés mais la coexistence de ces deux sens n'était pas prévisible à partir du verbe MAG 'être grand', et le sens plus spécifique de MAG 'aîné' n'était pas non plus prévisible. Ce qu'il faut retenir de ces exemples, c'est la multiplicité des sens nominaux non prévisibles à partir du sens du verbe de même

<sup>8</sup> Nous n'avons malheureusement pas trouvé dans notre corpus d'énoncé qui puisse illustrer l'attestation du nom *RÉBBKAT*.

signifiant. Le manque d'exhaustivité à l'échelle du lexique, le manque de prédictibilité des sens nominaux et verbaux, sont des arguments utilisés pour rejeter la précatégorialité dans une langue (Evans et Osada 2005, Kihm 2010).

### ***1.5.5. Conversion catégorielle***

D'après les données que nous avons décrites et analysées, nous pouvons avancer l'idée que la précatégorialité n'est pas un trait définitoire du lexique wolof, et qu'il faut plutôt caractériser le wolof comme une langue à conversion catégorielle assez régulière. Par « conversion » tel qu'il est employé ici par Evans et Osada, il faut entendre le changement de catégorie lexicale sans marque formelle de changement. Pour ne pas faire de confusion avec d'autres types de conversions que nous présenterons au cours de ce travail, nous adoptons la terminologie de « conversion catégorielle » proposée par Mel'čuk, qui est bien appropriée à nos besoins. Il a caractérisé ainsi la conversion catégorielle : « ce qui change est la CLASSE SYNTAXIQUE MAJEURE du radical de départ - sa partie du discours. Cela entraîne simultanément le changement de l'ensemble des constructions syntaxiques qui admettent les mots-formes avec ce radical ainsi que (s'il y a lieu) celui de l'ensemble des catégories flexionnelles pertinentes à ce dernier. » (1996 : 133, lettres capitales de l'auteur). C'est ce que nous venons de constater. Le changement de classe lexicale est corrélé au changement de la fonction syntaxique et à celui des catégories flexionnelles. La catégorisation lexicale des formes est importante dans cette langue, et c'est ce que nous voulions souligner dans cette section. Néanmoins, nous avons vu aussi que la conversion catégorielle n'est pas systématique, et qu'elle est limitée par des procédés morphologiques de changement de catégorie lexicale (cf. 1.5.3.). Il est donc difficile de caractériser le wolof comme une langue à « conversion rampante » (Evans et Osada 2005). Ce terme de « conversion rampante » est proposé pour caractériser des langues qui font un usage extensif de la conversion, à tel point que l'on peut considérer que l'ensemble des conversions constitue l'entrepôt du stock lexical<sup>9</sup>. Ce n'est pas le cas du wolof, et nous excluons ainsi le terme de « conversion rampante ». Le critère de la fréquence permet ainsi de rejeter l'option de la précatégorialité pour le wolof. Il reste néanmoins que la frontière entre les deux classes de lexèmes nominaux et verbaux n'est pas nette, et que des signes lexicaux qui ont la fonction de qualifier des noms (soit des verbes

<sup>9</sup> Le terme anglais que nous avons rendu par "entrepôt" est "bulk" qui correspond à 'grenier, débarras' en français.

qualificatifs comme MAG 'être grand', soit des formes nominales comme *jigéen* qui ont un emploi verbal et qui sont alors associées à un sens qualificatif comme 'féminin) occupent une zone entre les formes uniquement nominales et les formes uniquement verbales. D'autre part, nous avons vu que des noms qui dénotent des professions ou des statuts sociaux sont employés comme des verbes dans des constructions dites « prédicatives » (cf. 1.4.2.). Nous avons enfin illustré la conversion catégorielle par des formes comme *lekk* qui peuvent avoir un emploi verbal ('manger') et un emploi nominal ('repas'). Dans ces emplois, la forme est associée aux propriétés de la catégorie (catégories flexionnelles du nombre par exemple pour un emploi nominal, et catégories flexionnelles du TAM pour un emploi verbal). Maintenant que nous avons caractérisé les formes qui ont des réalisations soit verbales soit nominales comme des conversions catégorielles, nous décrivons dans la section suivante les formes qui ont soit un emploi adverbial, soit un emploi nominal. Précisons d'abord ce que nous entendons par adverbe.

## 1.6. Catégorie des adverbes

La catégorie des adverbes du wolof mérite une discussion. Nous appelons ici adverbe un lexème qui peut modifier un verbe, sans être un nom. La question est de savoir si une telle classe de lexèmes existe en wolof. Avant tout, il est souhaitable de distinguer des signes qui n'ont que des emplois adverbiaux, d'autres qui ont une distribution similaire à celle des noms (Voisin 2002 : 14-15 pour le wolof, Creissels 1995 pour une étude typologique, Kahane 2010 pour le français). Les lexèmes adverbiaux du wolof sont majoritairement des intensifieurs comme LOOL que l'on peut traduire par 'très' (intensité positive) ou REKK par 'seulement' (intensité négative). Les nominaux qui ont aussi des emplois adverbiaux sont associés à des sens qui réfèrent à des repères spatio-temporels comme FOOFU associé à 'là-bas' ou SUBA associé à 'demain'. Illustrons ces différences.

### 1.6.1. Position adverbiale et position nominale

Considérons d'abord la position des adverbes comme LOOL 'très', illustrée par l'exemple suivant. Sa position est postverbale. Nous n'avons pas trouvé d'énoncé qui illustre une position différente avec un verbe intransitif pour cette forme *lool*.

(29)  
 waaye ñaaw-u-ma            **lool**  
 mais être laid-NEG -1SG très  
 'mais je ne suis pas très laid'  
 (Cissé 2006, 291 : 4)

L'exemple suivant illustre la position postverbale de la forme *foofu*. En (30a), la forme *foofu* a un emploi adverbial. Elle a la même position que l'adverbe LOOL dans l'exemple précédent, mais le verbe est cette fois transitif. Le verbe TEG 'poser', ici à l'impératif, est un verbe transitif employé ici sans complément d'objet.

(30a)  
 baax    na-ø ; teg-al            **foofu**  
 être bon PFT-3SG poser-IMP .2SG là-bas  
 'très bien, pose-(le) là-bas'  
 (Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 2b)

En revanche, dès que le complément d'objet de ce verbe transitif occupe sa position normale postverbale comme c'est le cas du nom NDAB 'calebasse' dans l'énoncé qui suit (il contrôle le morphème de classe *l-* postposé), la forme *foofu* occupe la position qui suit celle de l'objet (cf. 1.2.2.). Dans cet énoncé (30b), FOOFU 'là-bas' commute avec REKK 'seulement'. La question qui se pose alors est celle de la catégorie des signes comme REKK 'seulement' ou LOOL 'très' et FOOFU 'là-bas'.

(30b)  
 baax    na-ø ; teg-al            ndab    l-i    **foofu**  
 être bon PFT-3SG poser-IMP.2SG calebasse CL-LOC là-bas  
 'très bien, pose la calebasse là-bas'

Pour répondre à cette question, il est utile de remarquer que certaines formes qui ont des emplois adverbiaux peuvent être « emphatisés » selon le modèle de la construction dite emphatique du complément (cf. 1.2.5.). C'est-à-dire qu'elles peuvent occuper la position de noms ou de circonstants dans une construction emphatique qui a pour schéma [Z la X Y] (cf. 1.2.5.). L'exemple (31) l'illustre. La combinaison *noonu rekk* instancie Z. Le suffixe *-e* du verbe DEM 'aller' est un suffixe complémentatif absolutif que nous notons CPL, c'est-à-dire qu'il sature la valence du

verbe auquel il se suffixe. Il peut être employé comme ici pour marquer une modification exprimant une manière de faire : l'adverbe *REKK* modifie l'intensité de l'événement dénoté. Dans cet énoncé, l'adverbe *REKK* peut cependant être soustrait. L'énoncé *noonu la-ø dem-e* /ainsi COP-3SG aller-CPL/ 'c'est ainsi' est grammatical. En revanche, la soustraction de la forme *noonu* produit une phrase agrammaticale : *\*rekk la-ø dem-e* /ainsi COP-3SG aller-CPL/.

(31)

*noonu rekk la-ø dem-e*  
ainsi seulement COP-3SG aller-CPL

'c'est comme ça' lit. c'est ainsi seulement que ça va

(Diagne 2005, *LAT-JOOR, récit d'Ousseynou MBÉGUÉRÉ* : 376)

Nous en déduisons que parmi les formes qui ont des emplois adverbiaux, il faut différencier celles qui sont compatibles avec la construction de l'emphatique du complément, de celles qui ne le sont pas. Une forme comme *lool* est incompatible avec cette construction, tandis que des formes comme *rekk* et *noonu* sont compatibles. Ensuite, il faut remarquer que parmi les formes qui sont compatibles, certaines sont des formes nominales tandis que d'autres ne le sont pas. Ainsi, des formes comme *foofu* et *noonu* sont aussi compatibles avec la construction typiquement nominale [X Y *la*] et peuvent occuper la position de Y. Les énoncés *Dakar foofu la* 'Dakar est là-bas' et *foofu la* 'c'est là-bas' sont grammaticaux, contrairement à *\*rekk la*. Il faut considérer les formes telles que *foofu* ou *noonu* comme des formes pronominales (cf. 2.2.3.). Ces formes sont segmentables en un morphème de classe nominale (les morphèmes *f-* et *n-*), et en une forme *-oo-* de morphème de seconde personne du singulier. Les formes telles que *foofu* sont utilisées pour référer à une entité qui a fait l'objet d'un développement discursif antérieur. Nous pouvons traduire *foofu* par exemple par 'là-bas, dont on a déjà parlé'. Ce que nous retirons déjà de ces remarques, c'est que la position adverbiale est postverbale, et qu'elle succède à celles des compléments d'objets. Les formes comme *foofu*, qui peuvent aussi occuper des positions normalement occupées par des formes nominales, se distinguent des formes comme *lool*, qui n'occupent que des positions postverbales. Nous considérons que seuls les lexèmes comme *LOOL* sont des adverbes. Les formes comme *foofu* sont nominales, et peuvent avoir un emploi adverbial. Nous en avons la confirmation par les comportements différents des noms en emploi adverbial, et des idéophones qui constituent une sous-classe d'adverbes.



Présentons-les.

### 1.6.2. *Les noms en emploi adverbial*

Une forme comme *tey* associée au sens 'aujourd'hui' a des emplois adverbiaux bien qu'elle soit nominale. L'exemple ci-dessous l'illustre. Dans l'énoncé (32a), la forme *tey* a l'emploi et la position adverbiale attendue, c'est-à-dire celle qui succède à l'objet d'un verbe transitif, comme c'est le cas du verbe JOT 'atteindre'. Nous avons laissé la traduction de Robert 'recevoir' pour ce verbe, car le contexte indique qu'il s'agit de lettres qui ont été reçues par les destinataires.

(32a)  
 jot        na-ñu   ko **tey**  
 atteindre PFT-1PL 3SG aujourd'hui  
 'nous les avons reçues **aujourd'hui**'  
 (Robert 1985, 1 : 25)

Dans l'énoncé ci-dessous, la position de cette forme est détachée en tout début d'énoncé. Les autres positions possibles de la forme *tey* dans cet énoncé sont soit le détachement cette fois en toute fin d'énoncé, soit en postposition après le verbe DEM 'aller', ce qui confirme l'emploi adverbial. Remarquons cependant que cette forme se combine avec le morphème de classe *j-*, et que cela est caractéristique d'un nom. En effet, l'énoncé est agrammatical si nous en soustrayons la forme *tey*. Nous en déduisons que le lexème TEY est un nom, et qu'il peut éventuellement être employé sans morphème de classe nominale en fonction adverbiale.

(32b)  
**tey**        j-i-i        daal,    d-i-na-a        la bàyyi nga dem ca  
 aujourd'hui CL-LOC-LOC vraiment PRD-INAC-PFT-1SG 2SG laisser 2SG aller LOC  
  
 sabar    g-i  
 tambour CL-LOC  
 'aujourd'hui, je vais te laisser aller à la séance de tam-tam'  
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 32)

Il nous reste à présenter une sous-classe d'adverbes qui ne peuvent occuper que la position adverbiale en postposition verbale.

### 1.6.3. Adverbes idéophoniques

Ces adverbes constituent une classe particulière de lexèmes appelée « idéophone » en typologie (Voeltz et Kilian-Hatz ed. 2001 pour une étude générale, et Dingemanse 2011 pour une étude sur une langue africaine, ainsi que Beck 2008 pour la question de leur classification). Ils ont plusieurs propriétés. D'abord, ils ne sont pas autonomes et forment des expressions figées ou semi-figées avec le verbe qu'ils intensifient, c'est-à-dire qu'aucun élément ne peut être inséré entre le verbe et l'adverbe. Ensuite, les verbes avec lesquels ils se combinent sont de deux sortes : soit des verbes qui dénotent des propriétés comme la couleur, soit le verbe NE 'dire' (la forme *ni* en (34) est une variante). Nous illustrons ces propriétés par le couple d'énoncés suivants.

(33)

b-a      benn bés, asamaan xiin,                      b-a      **ñuul      kukk**  
 CL-LOC un      jour cieux      s'assombriir CL-LOC être noir très (noir)  
 'un jour, le ciel s'assombrit jusqu'à devenir de plomb'  
 (Diagne 2005, *MÁKKA, récit de Saliou Mboup – Mboul, 1966* : 168)

La postposition verbale des adverbes idéophoniques est fixe comme KUKK 'très (noir)' en (33). Rappelons que cette position est celle d'adverbes non idéophoniques comme LOOL 'très'. Il faut préciser que l'adverbe KUKK 'très (noir)' ne peut intensifier que le verbe de qualité ÑUUL 'être noir'. Il lui est dédié. D'autres adverbes idéophoniques cooccurrent avec le même verbe NE 'dire', comme ci-dessous en (34). Mais l'expression NE PATT signifie 'être très silencieux' tandis que l'expression NE BUXEET signifie 'dégainer une arme rapidement'. Autrement dit, il faut distinguer parmi les verbes qui cooccurrent avec les adverbes idéophoniques, ceux qui ne cooccurrent qu'avec un seul adverbe comme c'est le cas en (33), de ceux qui cooccurrent avec des adverbes différents, comme c'est le cas du verbe NE 'dire' en (34).

(34)

géwel    b-i      **ni      patt**  
 griot    CL-LOC dire très silencieux  
 'le griot resta silencieux'  
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 111)

L'idéophone se caractérise aussi par ses particularités phonologiques et morphologiques comme la fréquence du redoublement de la consonne finale, ou

l'absence de production de dérivés dans le lexique. Ces particularités amènent à considérer que les idéophones sont des types particuliers d'unités lexicales. Malgré tout l'intérêt que peuvent avoir les idéophones, nous ne pouvons pas préciser davantage leurs propriétés linguistiques. Cependant, il est à noter que les idéophones ne sont pas tous des adverbes en wolof. D'autres sont des verbes comme PÈKK PÈKK 'réveiller quelqu'un par des légers coups'. Nous pouvons même penser à des formes comme *dodo* en français qui est un nom. Il s'emploie soit en postposition verbale (*faire dodo*), soit en position nominale comme dans *un gros dodo*.

Nous retenons de cette section que la catégorie lexicale d'adverbe est identifiable par la position postverbale qu'ils occupent dans la plupart des cas, et par leur incompatibilité avec la construction [Ø Y la].

## 1.7. Conclusion du chapitre 1

L'objectif de ce chapitre était de présenter un profil du lexique wolof, en circonscrivant les classes de lexèmes de catégories différentes. Nous avons ainsi pu circonscrire trois grandes catégories lexicales : la catégorie nominale, la catégorie verbale, et la catégorie adverbiale. La frontière entre les trois catégories est nette. Mais celle qui sépare les classes de lexèmes qui constituent ces catégories, elle, est fluide. C'est-à-dire que la zone qui sépare les deux classes verbale et nominale est occupée par un petit groupe de noms qui, outre leur catégorie, ont aussi une distribution similaire à celle de verbes. Ces noms dénotent soit des personnes, soit leurs qualités. Les qualités dont il s'agit réfèrent à des catégories socio-professionnelles ('être roi', 'être griot'), à des propriétés psychologiques ('être fou', 'être courageux'), et à des propriétés de sexe ('être féminin', 'être masculin'). À part ces quelques formes nominales, toutes les autres formes qui fonctionnent comme verbe et comme nom sont à considérer comme des signes de catégories différentes.

Nous retenons aussi de cette présentation que certains morphèmes peuvent se combiner aussi bien avec des noms qu'avec des verbes. C'est le cas notamment des morphèmes *-i-*, *-a-*, *-u-* que nous avons appelés morphèmes localisateurs. Mais c'est aussi le cas du morphème prédicatif *d-*, et des morphèmes de TAM qui se combinent avec ce morphème prédicatif. Ce point a retenu notre attention car son analyse a des conséquences sur la méthodologie de description du lexique, que nous présentons dans la deuxième partie de ce travail. Aux deux chapitres suivants, nous présentons en détail les catégories flexionnelles du nom et du verbe.

